

RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Révéler un paysage oublié

Sauvegarder et réinvestir les vides présents

Densification du parcellaire et création d'intérieurs urbains

Optimisation et préservation des vides

HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Un contexte peu favorable à la question d'habiter

Choix typologique vers un besoin d'intériorité

HABITER LE PAYSAGE

Potentialité du site : le grand paysage et le paysage régénéré

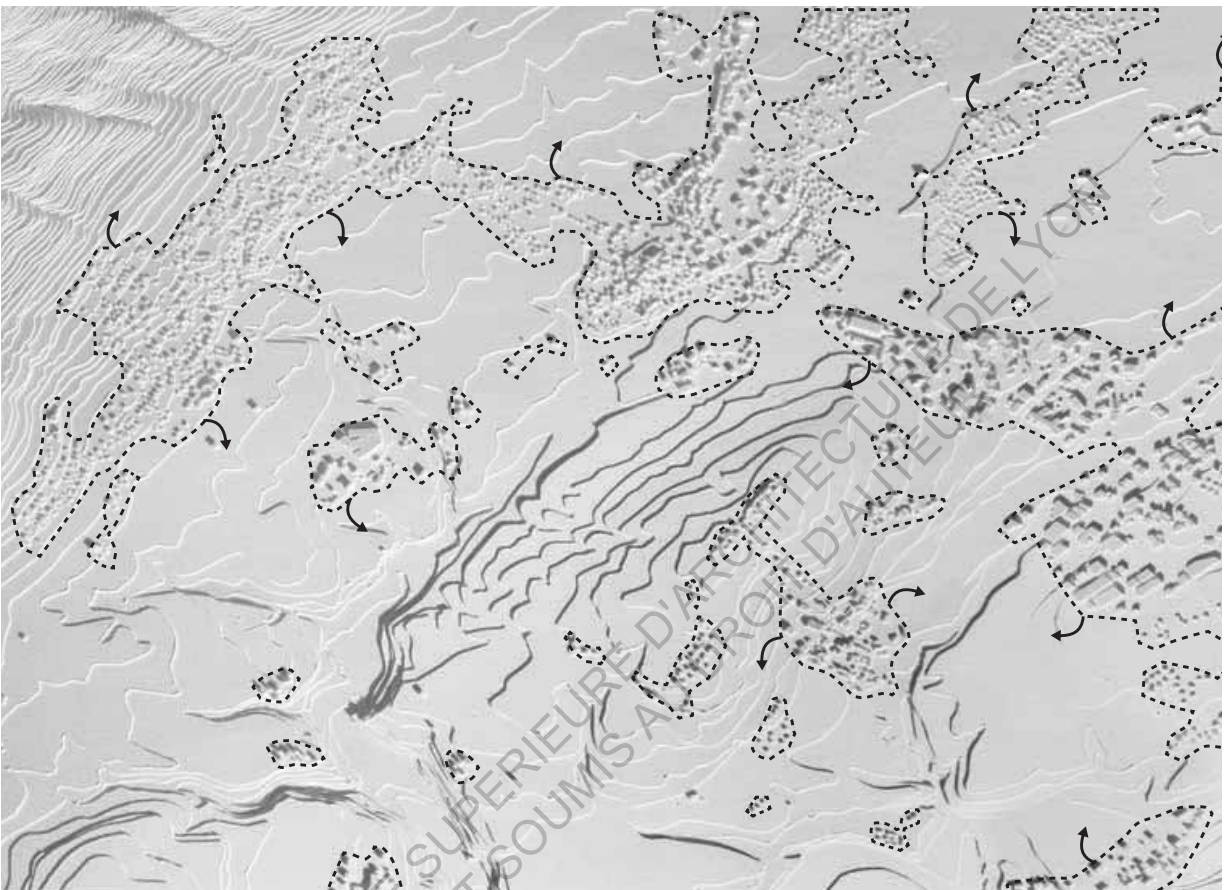
Stratification de l'habiter

La question du partage des vues

Cadrage et intimité

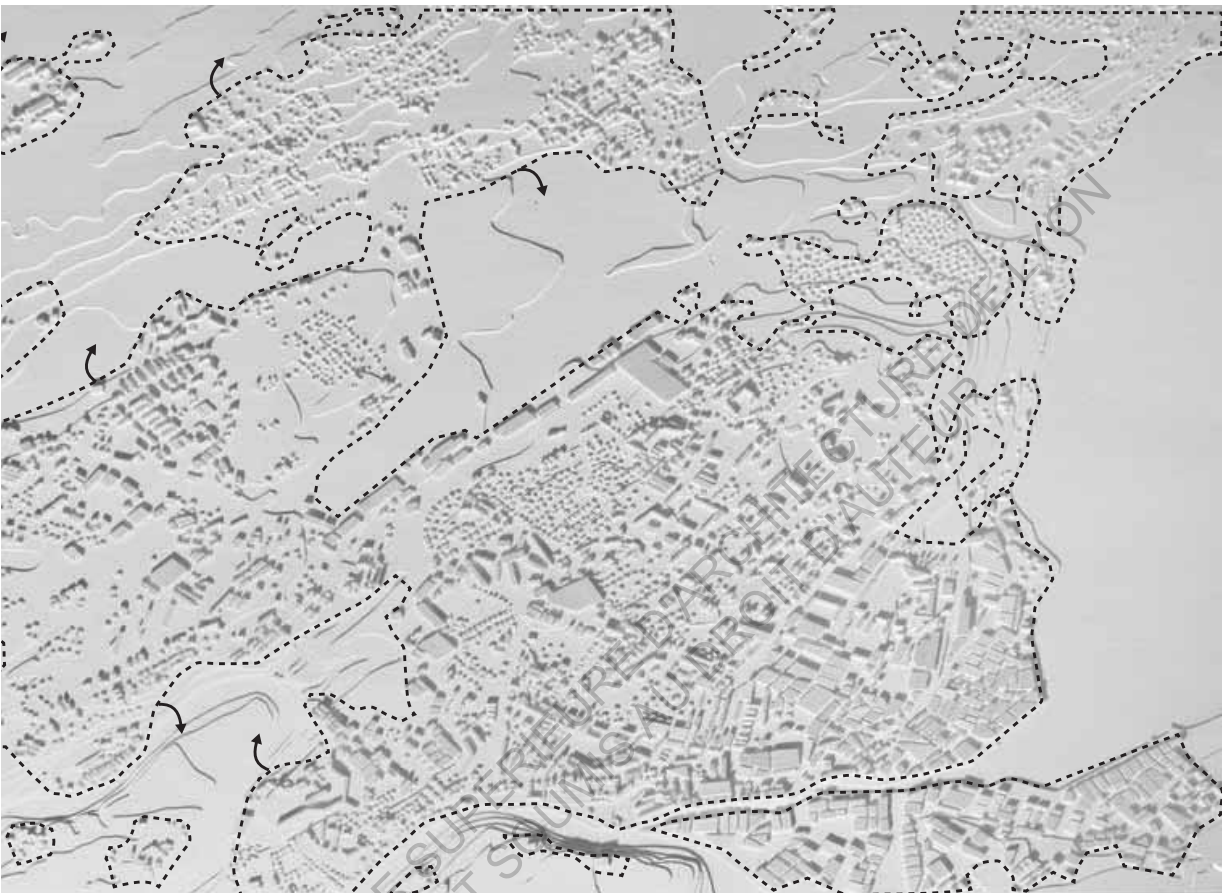
RECHERCHE DE MATÉRIALITÉ

durabilité et ressource

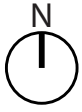


ETUDE TERRITOIRE PAR LES FRANGES URBAINES

A partir de l'image mentale, on se rend compte de la prégnance du territoire dans la métropole de Genève. Habiter Genève, c'est habiter le territoire. L'analyse du développement urbain de la métropole nous montre une hétérogénéité des milieux avec deux milieux qui s'entrelacent : un milieu entropisé et un milieu naturel. C'est à partir de ce constat de contraste que nous avons décidé de travailler sur les franges urbaines, de réels interstices qui peuvent devenir porteurs de projet.



La métropole se définit aussi par sa relation à l'extérieur plutôt que par son centre : c'est une ville poreuse, qualitative par ses relations. On comprend alors l'effacement des frontières administratives et une absence de lecture traditionnelle de la ville avec un centre et ses couronnes périphériques. La métropole est un système complexe sans lecture générique mais avec des spécificités suivant les relations à l'extérieur présentes au niveaux des différentes franges. La frange permet alors une lecture de la ville à l'échelle locale et à l'échelle de la métropole par des densifications ponctuelles afin de comprendre son fonctionnement.



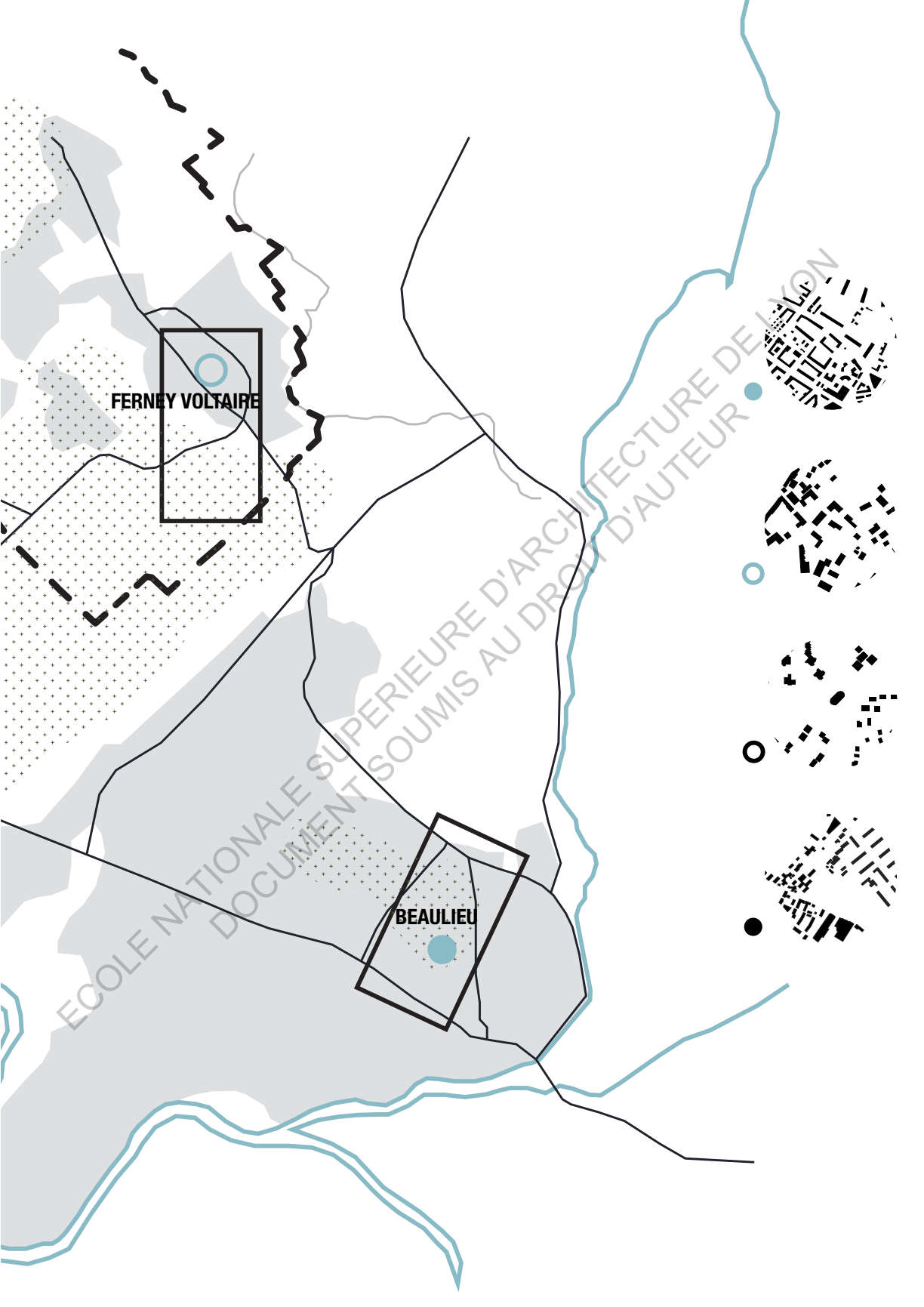
SAINT GENIS - POUILLY



MEYRIN



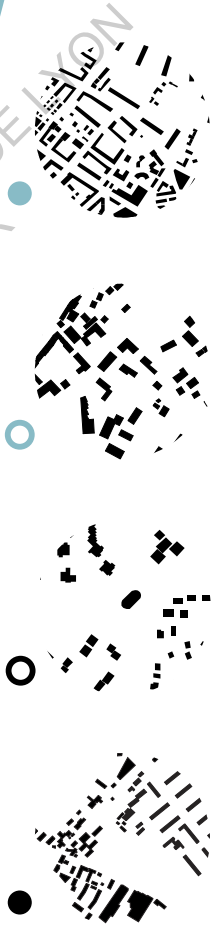
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR DE LYON



FERNEY VOLTAIRE

BEAULIEU

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

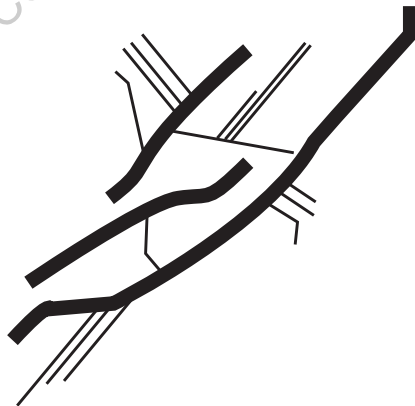




ST GENIS POUILLY

développement linéaire
relief structurant
sédimentation urbaine

MEGAFORM ?



V I L L A G E - M O N D E

Le village de St Genis Pouilly s'est construit enclavé entre deux cours d'eau. Ce milieu rural tourne le dos au milieu végétal et ne rentre pas en dialogue avec la nature proche . Seul des percées visuelles et un rapport au relief sont observés au cours de son urbanisation .

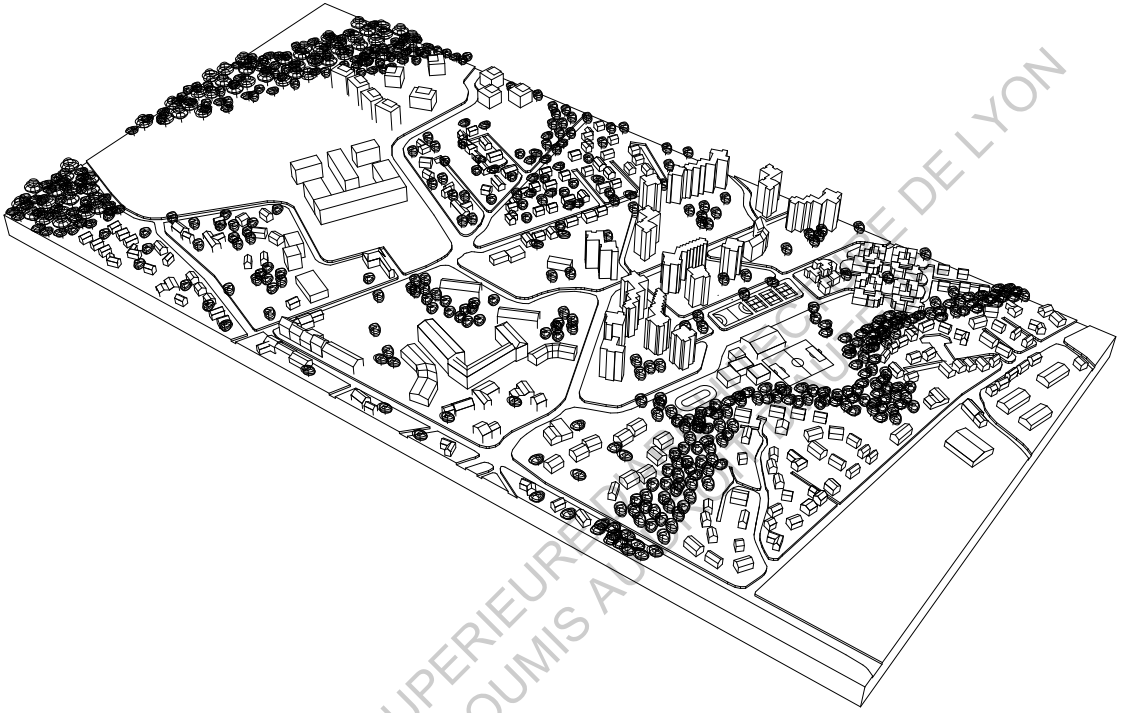
NATURE MAÎTRISÉ

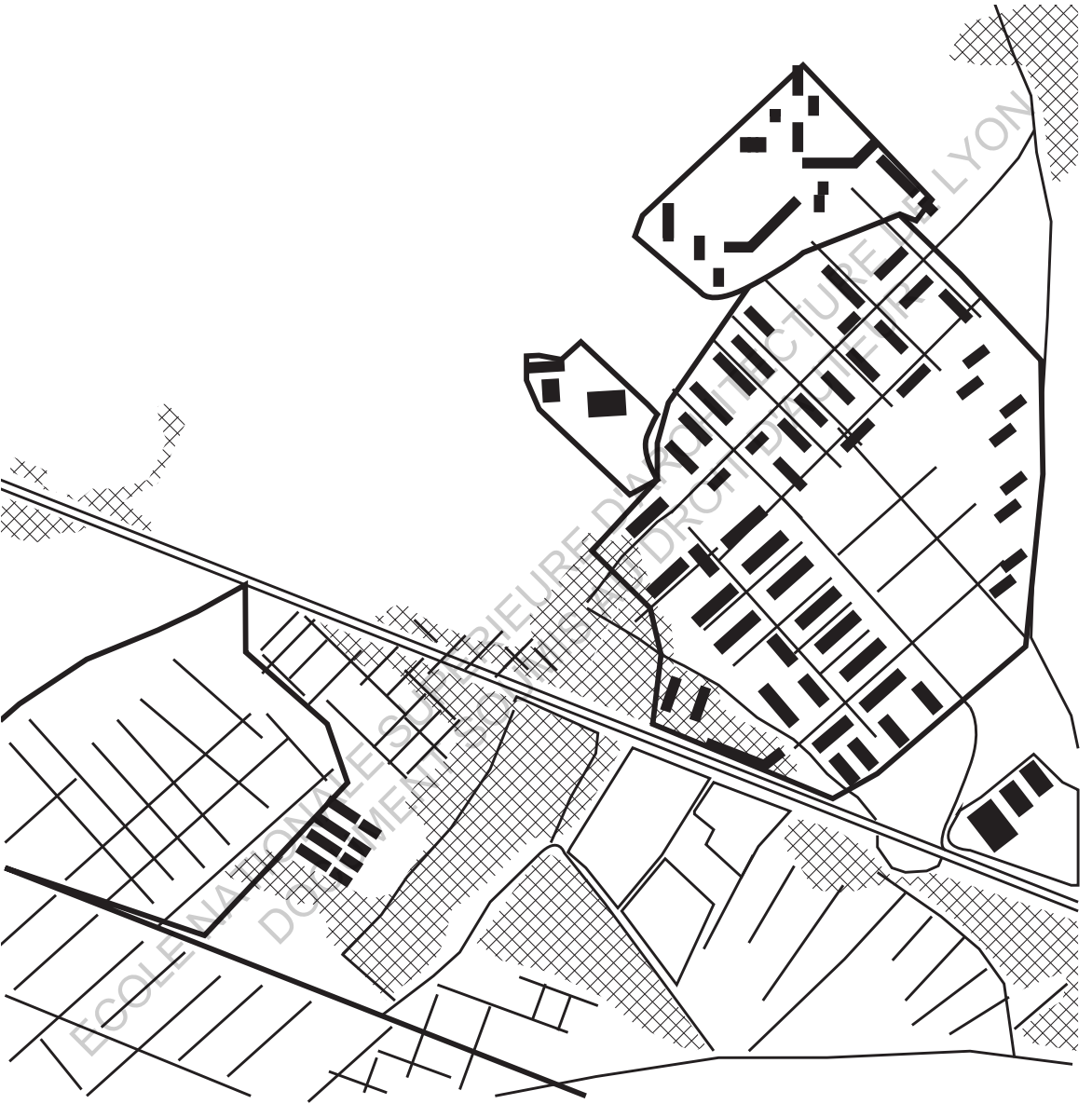
Agriculture
jardin privé

NATURE SAUVAGE

ruisseau
bois



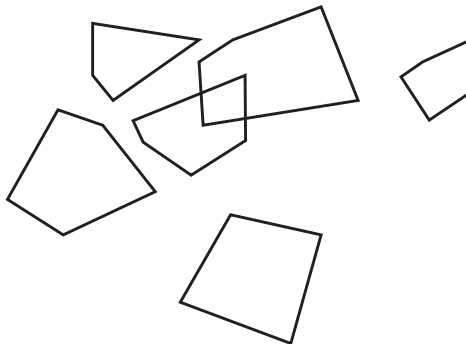




MEYRIN

zoning urbain
cité satellite, périphérique de Genève

COMPOSITIONAL FORM ?



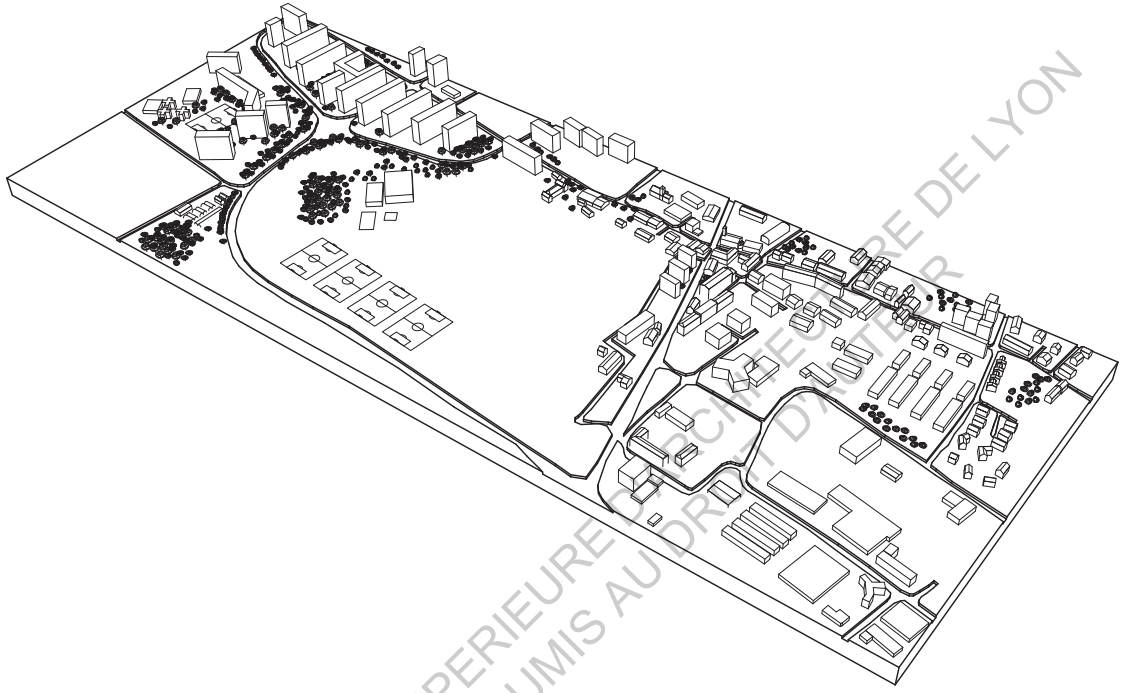
V I L L E - C O N T R A S T E

A Meyrin ce qui frappe c'est l'entrecroisement des échelles entre des milieux urbains à forte densité et des terres agricoles aux limites du bâtis. La ville est contrastée entre les échelles des logements type grand ensemble et l'occupation des sols non urbanisés.

NATURE MAÎTRISÉ

Agriculture
jardin de copropriété
jardin privé







ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SCIENTIFIQUE

FERNEY VOLTAIRE

schéma embryonnaire
village traditionnel concentrique

GROUP-FORM ?



V I L L E - P A T R I M O I N E

A Ferney-Voltaire, nous nous trouvons dans un tissu vernaculaire autour d'un centre ancien. Ce village est rattrapé par la mondialisation du fait de sa proximité avec l'aéroport de Genève mais aussi par sa proximité avec le quartier des nations. La nature est fanstamée, abondante, vernaculaire, en contraste avec la proximité urbaine exprimée précédemment.

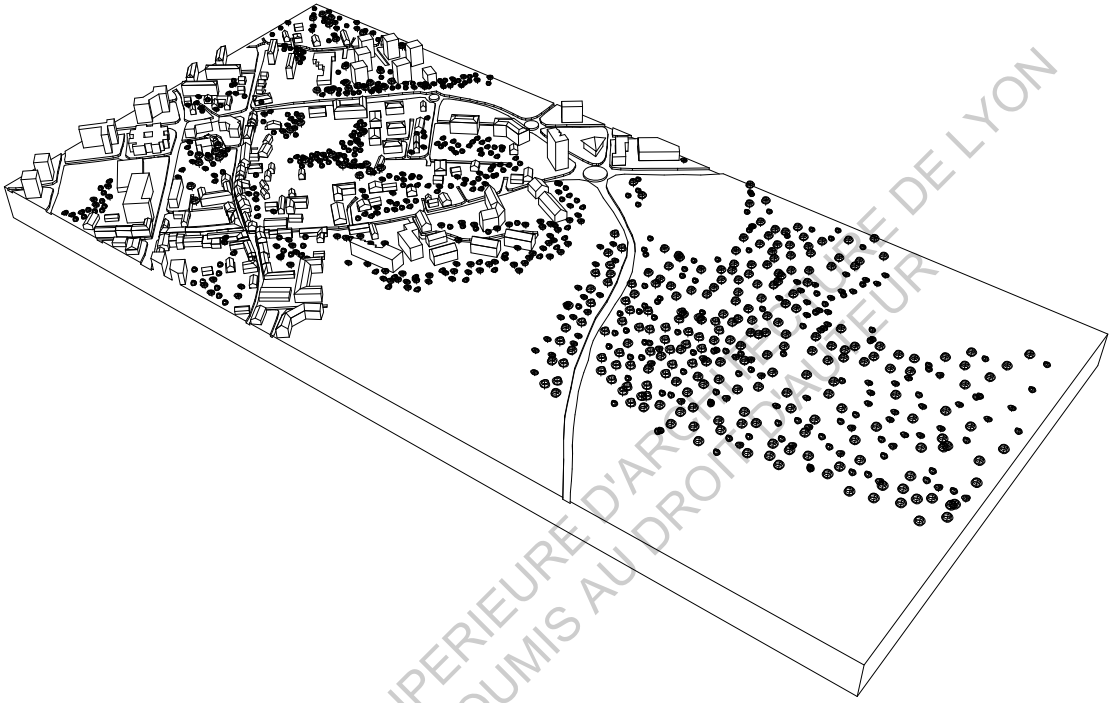
NATURE MAITRISÉ

parc public
jardin de copropriété
jardin privé

NATURE SAUVAGE

bois
étang





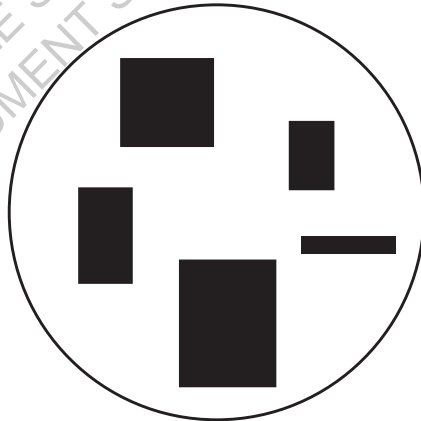


ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT FOURMIS AU DROIT D'AUTEUR

GENEVE

modèles intégrés
cœur historique de ville

GROUP-FORM ?



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

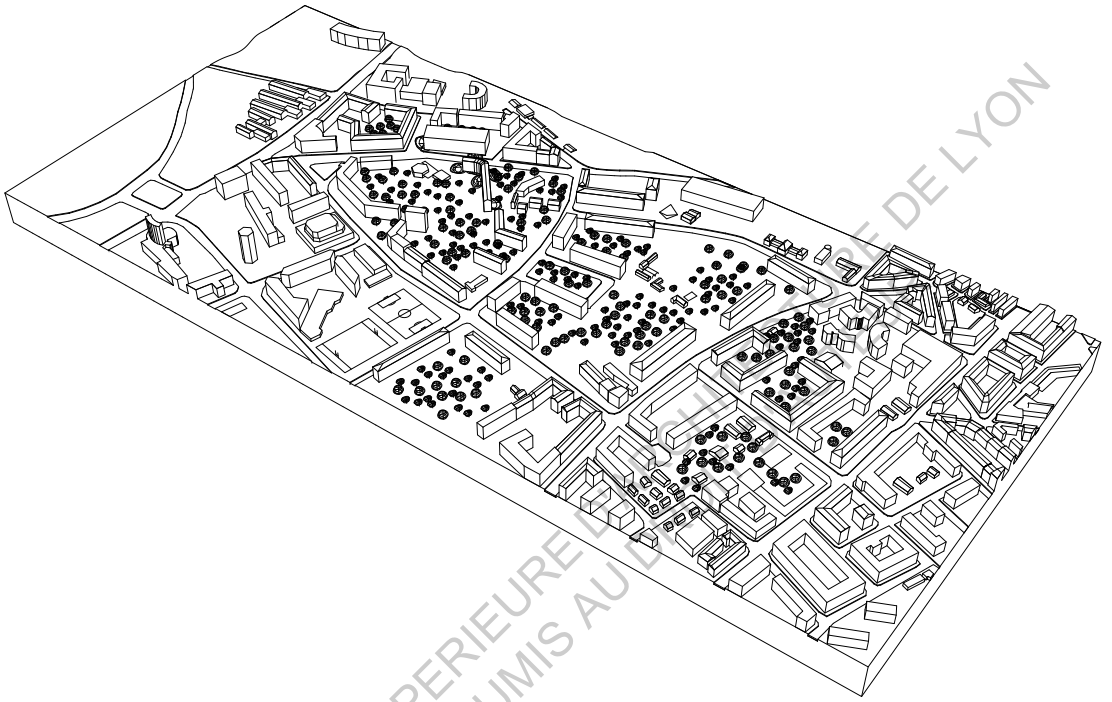
V I L L E - P A R C

A Genève et plus précisément sur la frange étudiée la nature est utilisée comme un élément de composition de la ville. L'entrelacement des milieux naturels et urbains est donc très présent ainsi qu'un rapport au paysage et au relief grâce à de nombreuses percées visuelles.

NATURE MAÎTRISÉE

parc public
jardin de copropriété
jardin privé





VILLE TERRITOIRE - VILLE NATURE

La ville nature fait partie, pour nous, de la culture et de l'identité suisse. C'est la ville où la nature et l'urbain ne s'opposent plus et concilie leurs avantages. Cette idée synthétise la vision des Suisses de la ville de demain :

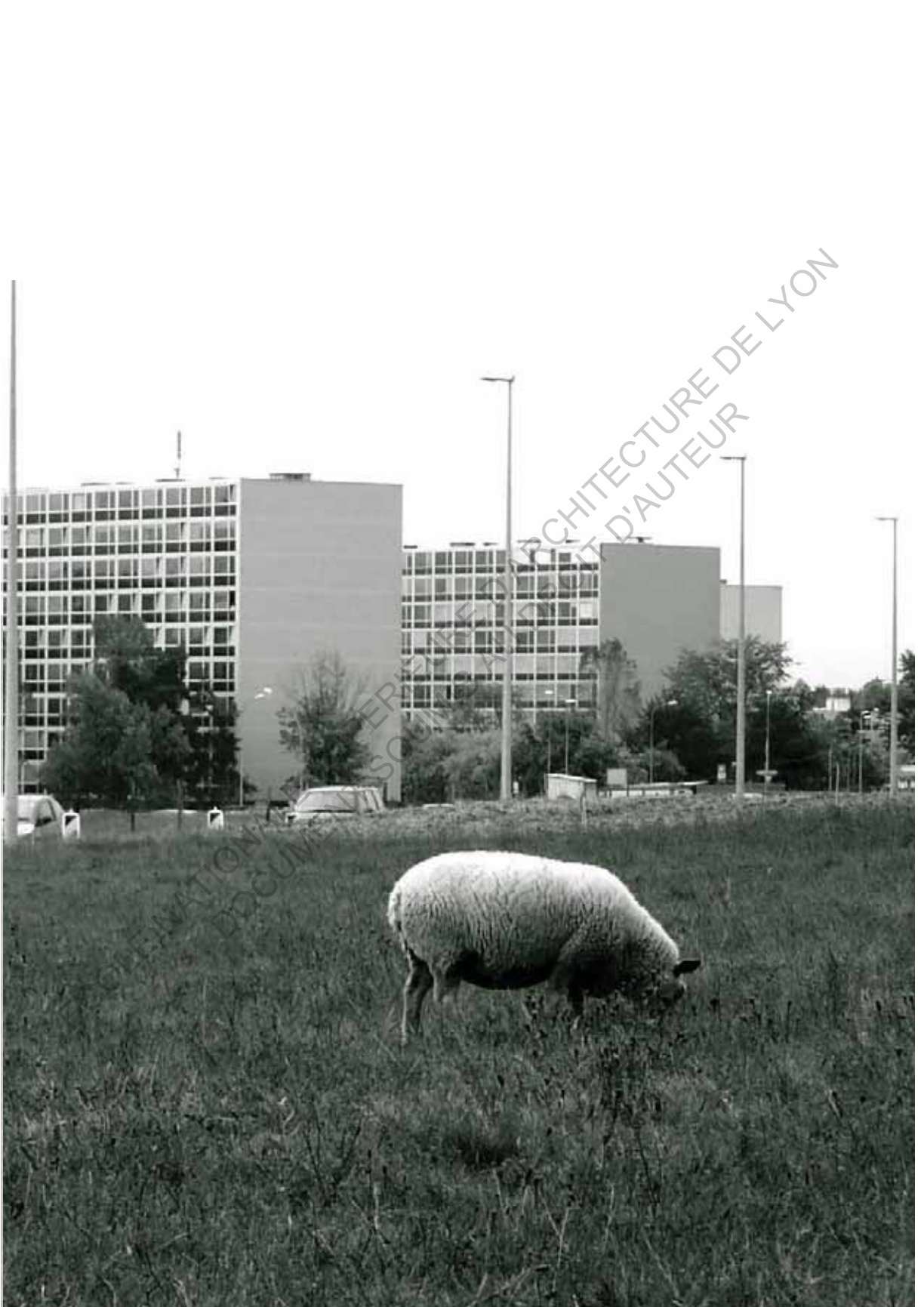
« Aujourd'hui encore, la Suisse est un pays agricole, habité par une population proche de la « nature ». Montagnes, lacs, troupeaux, champs et vignes constituent la substance même du territoire, la réalité fondamentale - dans laquelle, certes, il y a des exceptions (villes, industries, réseau ferré, autoroutes, etc.) mais qui n'entament pas le mythe »

André Corboz

La densité en Suisse c'est la ville-territoire, ville qui devient coexistensive au territoire. Même les communes qui sont éloignées du centre sont devenues pleinement urbaines. Face à la ville-territoire, par la nécessité de densification, l'attitude des Autorités suisses se veut de geler les terres agricoles afin de préserver la ville nature ancrée dans la culture du pays. W.Beckford exprime ce sentiment d'appréhension de la ville territoire :

« Il n'y a plus de campagne nulle part - on abat les forêts, on viole les montagnes - on se fiche des rivières - partout le gaz et la vapeur - la même odeur, les mêmes tourbillons d'exécration fumée épaisse et fétide - le même coup d'œil commun et mercantile de quelque côté qu'on se tourne - une monotonie assommante »

W.Beckford



VILLE FRAGMENTÉE

Aujourd'hui, la ville est fragmentée avec une perte d'homogénéité architecturale et d'identité provoquée par l'absence de notion de contexte culturelle. Les modes de vie deviennent de plus en plus nomades du fait de la forte connection entre les milieux urbains. Une recherche morpho-historique tel que Rossi le concevait, n'a donc d'après nous plus de sens aujourd'hui. Pour Aldo Rossi, la ville n'est en effet pas un simple conglomérat d'édifices, elle est la résultante d'une longue histoire sans cesse reconstruite. La ville est donc pour lui un organisme vivant qui se construit, se déconstruit et se reconstruit lentement selon un génie propre à chaque ville, à chaque peuple, à chaque territoire.

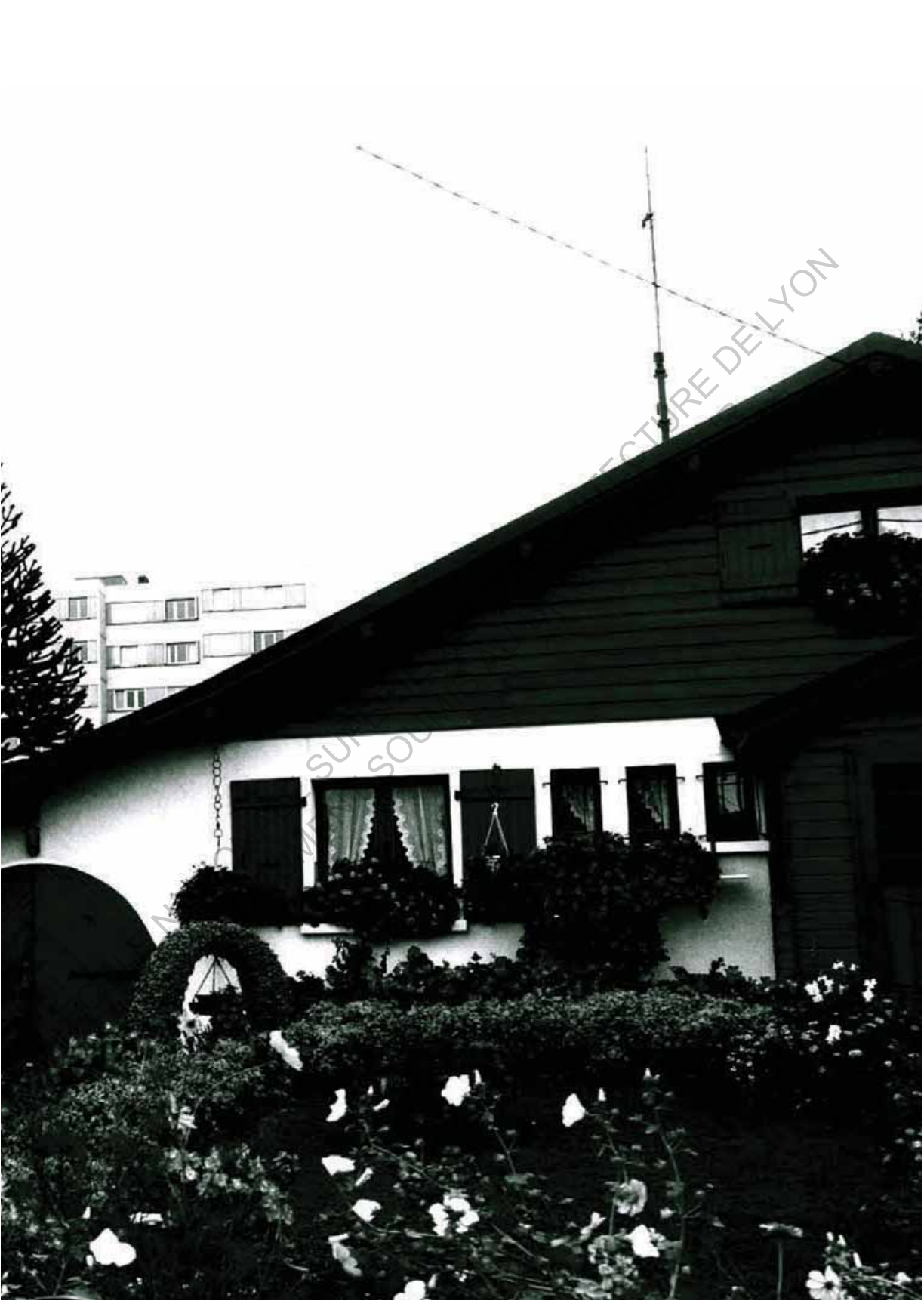
Mirko Zardini, architecte théoricien, reprend les recherches de Corboz et impulse une nouvelle fascination pour le suburbain.

« André Corboz nous rappelle comment le concept d'harmonie est passé de mode et s'est diffusée une nouvelle sensibilité basée sur le contraste, la tension, la discontinuité, la fragmentation. »

Mirko Zardini

Les qualités et les richesses des zones urbaines résident dans leurs hétérogénéités, leurs discontinuités. C'est dans des espaces intermédiaires, entre deux éléments urbains ou en frange d'un élément que l'authenticité de la ville se trouve. L'articulation peut devenir un fondement de projets architecturaux qui peuvent avoir un écho aux niveaux urbains.

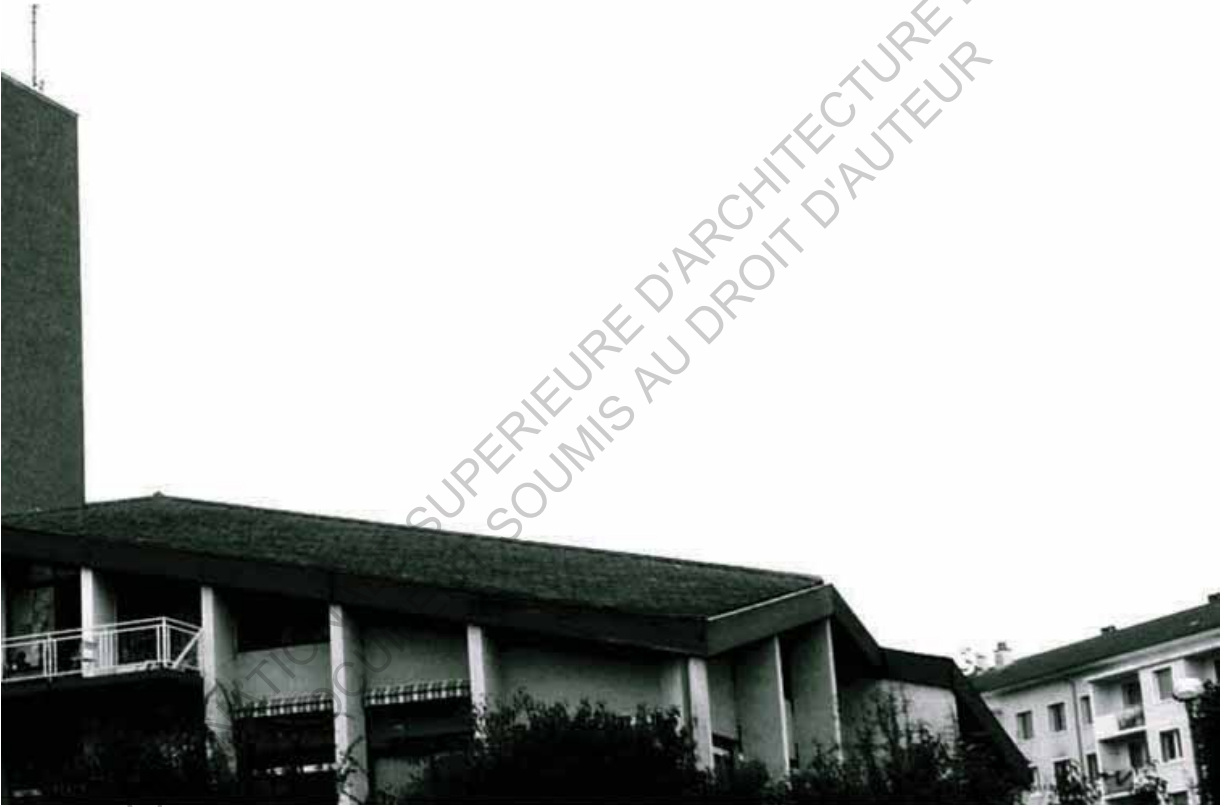
Ces fragments peuvent se traduire directement dans la ville par l'urbanisme du zonage présent notamment dans la ville de Meyrin. En effet, cette cité satellite de Genève s'est constituée autour d'un centre ancien avec deux zones d'activités et un quartier moderne d'habitation.





ECC

IRE DE LYON



ECC

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

A partir de cette vision de la ville fragmentée, le projet peut au sein de ce territoire se raccrocher au paysage comme un élément fondateur de projet :

« Précisément parce que la périphérie n'offrait aucun accès aux motifs typologiques, morphologiques ou narratifs, le paysage s'y révéla comme un instrument de perception bienvenu : on pourrait en déduire des rapports d'échelle, des analogies dans la structure et l'articulation, mais aussi des facteurs d'ambiance »

Mirko Zardini

En Suisse, le paysage étant présent sur tout le territoire façonné par les reliefs, la construction doit entretenir avec lui une certaine relation. Le paysage ne fait pas que se contempler mais il se construit. La question de l'acte de bâtir sur ce territoire est celle de son rapport au sol : comment l'on vient se situer dans ce paysage.

Cela permet de se faire un lien historique avec les objectifs généraux de la planification entreprise sous la direction de Braillard dans les plans de zones de Genève en 1936 :

« Moderniser la ville et le canton tout en sauvegardant les sites ; donner une forme adéquate à la Genève internationale tout en mettant en valeur les beautés naturelles. »

Elena Cogato Lanza

RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Dans le territoire de Genève, plusieurs zones périphériques ne sont plus en harmonie avec le paysage, élément constitutif de la culture suisse. Parmi ces espaces, la zone d'activité de la cité satellite genevoise de Meyrin est un exemple de zones atypiques. Afin de re-contextualiser cette zone d'activité, on propose de poser la question de la relation avec le paysage naturel jusqu'ici oublié. Un ancien cours d'eau devient un élément de requalification urbaine. Le projet tend au maintien des vides par le renforcement des limites : densifier et concentrer l'habitat pour affirmer les espaces naturels en cœur de site. Le grand paysage avoisinant se prolonge dans ces espaces à travers la zone d'activité, la liant un peu plus à son contexte.





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

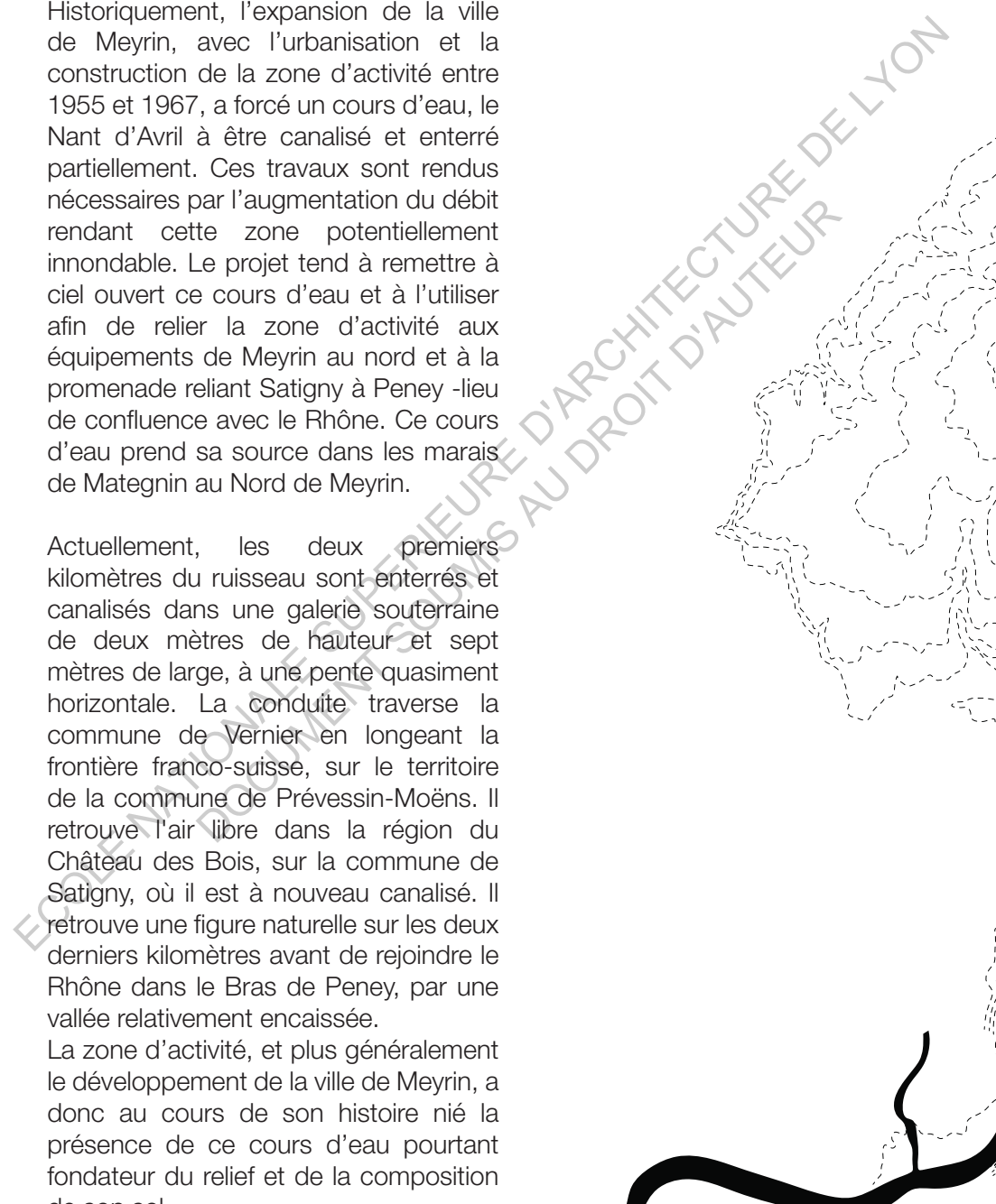
RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

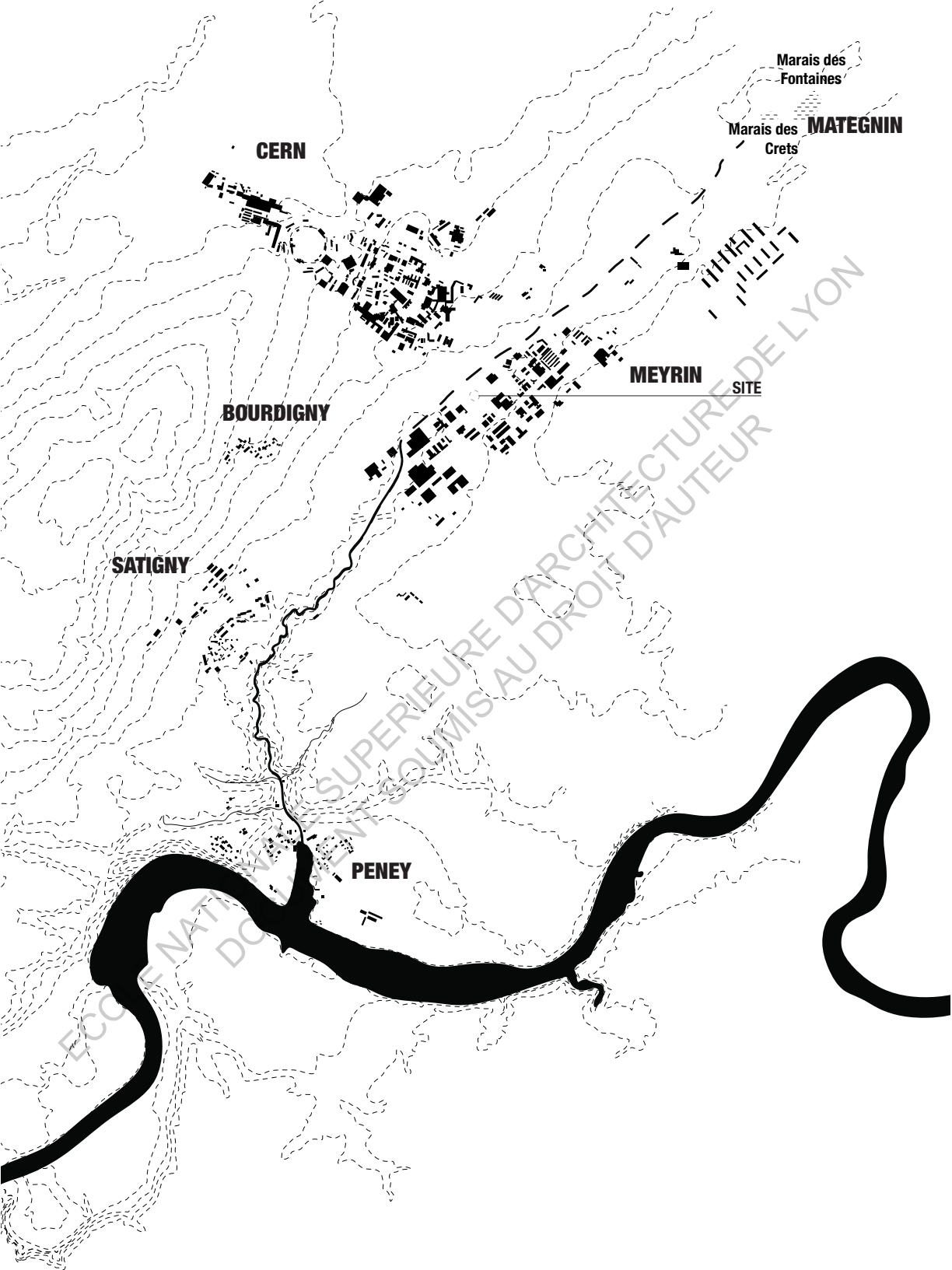
Révéler un paysage oublié

Historiquement, l'expansion de la ville de Meyrin, avec l'urbanisation et la construction de la zone d'activité entre 1955 et 1967, a forcé un cours d'eau, le Nant d'Avril à être canalisé et enterré partiellement. Ces travaux sont rendus nécessaires par l'augmentation du débit rendant cette zone potentiellement inondable. Le projet tend à remettre à ciel ouvert ce cours d'eau et à l'utiliser afin de relier la zone d'activité aux équipements de Meyrin au nord et à la promenade reliant Satigny à Peney -lieu de confluence avec le Rhône. Ce cours d'eau prend sa source dans les marais de Mategnin au Nord de Meyrin.

Actuellement, les deux premiers kilomètres du ruisseau sont enterrés et canalisés dans une galerie souterraine de deux mètres de hauteur et sept mètres de large, à une pente quasiment horizontale. La conduite traverse la commune de Vernier en longeant la frontière franco-suisse, sur le territoire de la commune de Prévessin-Moëns. Il retrouve l'air libre dans la région du Château des Bois, sur la commune de Satigny, où il est à nouveau canalisé. Il retrouve une figure naturelle sur les deux derniers kilomètres avant de rejoindre le Rhône dans le Bras de Peney, par une vallée relativement encaissée.

La zone d'activité, et plus généralement le développement de la ville de Meyrin, a donc au cours de son histoire nié la présence de ce cours d'eau pourtant fondateur du relief et de la composition de son sol.





CERN

Marais des
Fontaines

Marais des
Crets

MATEGNIN

MEYRIN

SITE

BOURDIGNY

SATIGNY

PENEY

ECCOLENAT... SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

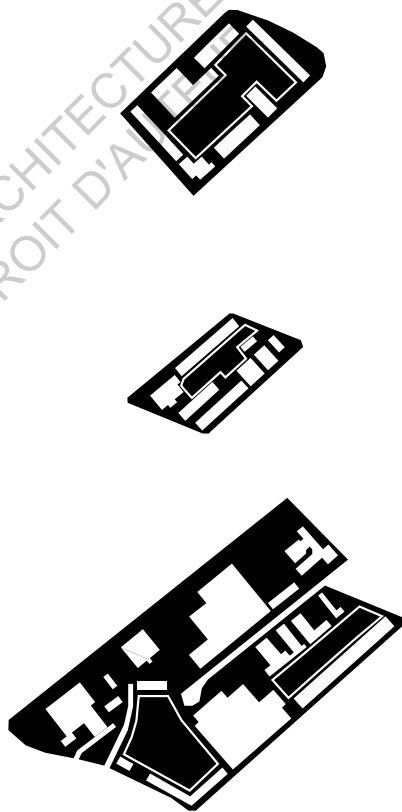
Sauvegarder et réinvestir les vides présents

« Le paysage est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est-à-dire dans le cadre qui lui restitue sa quatrième dimension... »

Jean-Robert Pitte

Pour intervenir de façon réaliste, une préservation des vides le long de ce cours d'eau, nouvel axe structurant, doit être assurée afin de garantir des espaces potentiellement inondables en cas de crue. Ces nouveaux espaces publics permettront d'offrir une nouvelle structure urbaine de la zone d'activité. L'intervention se base donc sur l'analyse et la requalification des vides dans la trame parcellaire, entre les gabaris urbains de grandes dimensions et de faibles hauteurs (usines, bureaux). L'objectif est de densifier autour de ces vides afin de les maintenir naturels. En laissant ces espaces naturels, nous apprécions le paysage à travers sa dynamique et sa constante évolution. Des parkings silos sont ainsi créés afin d'utiliser les étendues actuelles comme de nouvelles interiorités.

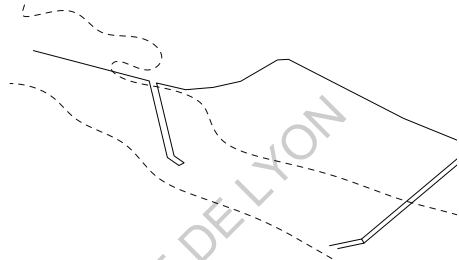
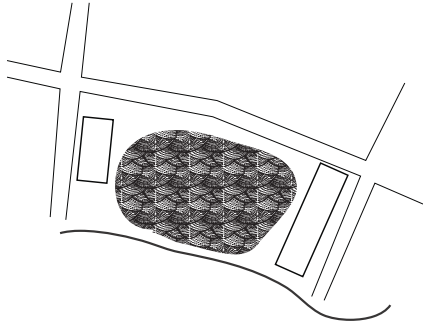
Cette densification tend à répondre à un besoin de mixité par l'implantation de programmes de logements, cette zone étant jusqu'alors occupée totalement par des constructions du domaine tertiaire. Ces programmes sont destinés à du logement privatif pour des familles en recherche d'un cadre de vie en lien avec la nature mais aussi, du logement locatif à l'usage des professionnels du CERN ou de la zone d'activité.





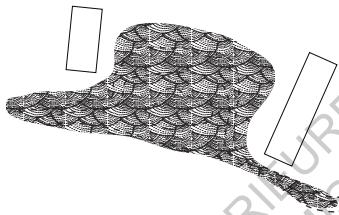
RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Optimisation et préservation des vides



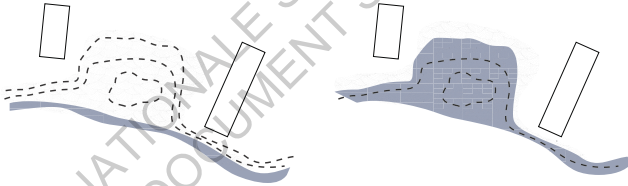
VIDES À POTENTIEL

Repérage des vides le long du Nant d'Avril



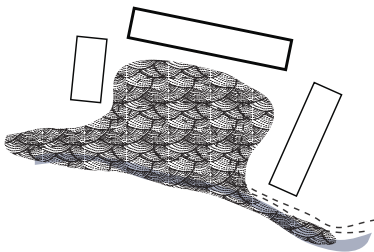
NOUVELLE TOPOGRAPHIE

Mise en place de zone de réserve d'eau en cas de crues



DYNAMIQUE DU PAYSAGE

Différents scénarios de niveau d'eau



DENSIFICATION DES LIMITES

Préservation de ce vide naturel

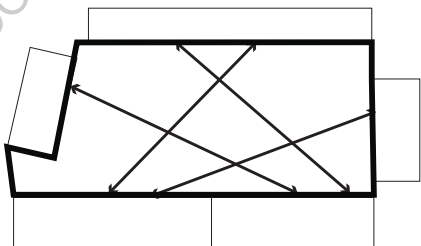
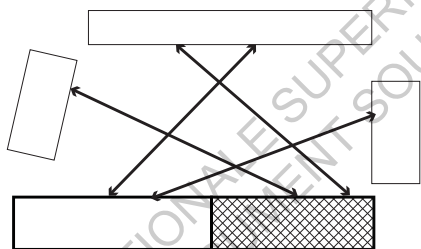
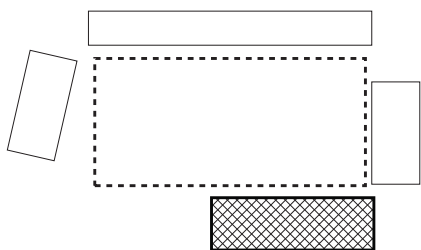
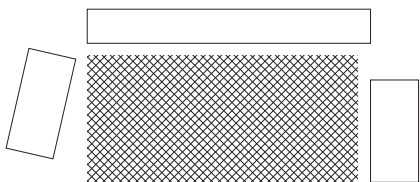
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENTATION ET RECHERCHE

RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Densification des parcelles et création d'intérieurs urbains



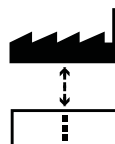
ANALYSE DES VIDES

Repérage d'un espace vide, type parking



DENSIFICATION EN LIMITE

Création de parking silo



MIXITE DES USAGES

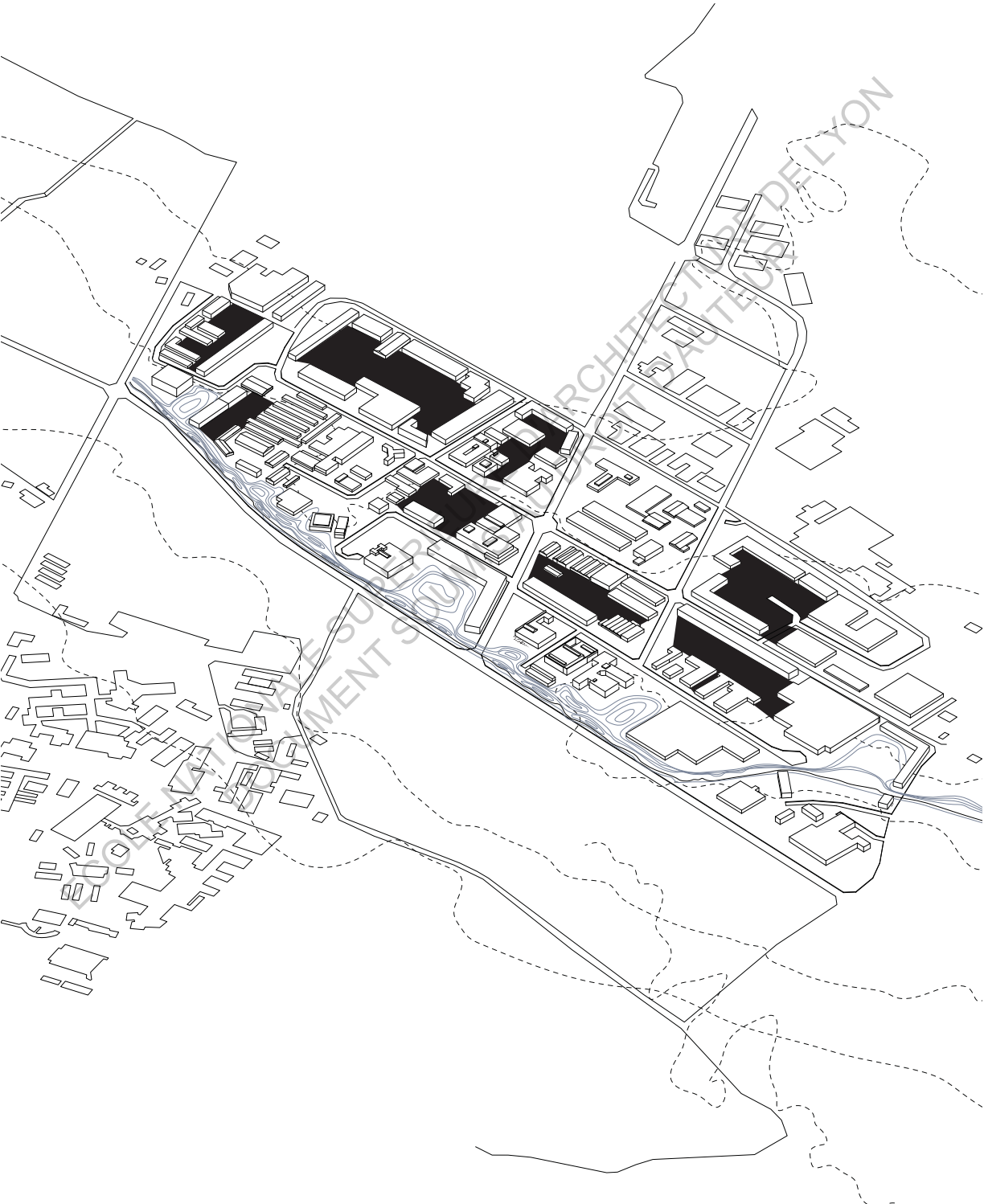
Réappropriation de ces espaces par l'usage



CRÉATION D'INTÉRIORITÉ

Nouvel espace urbaine permettant une intériorité

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



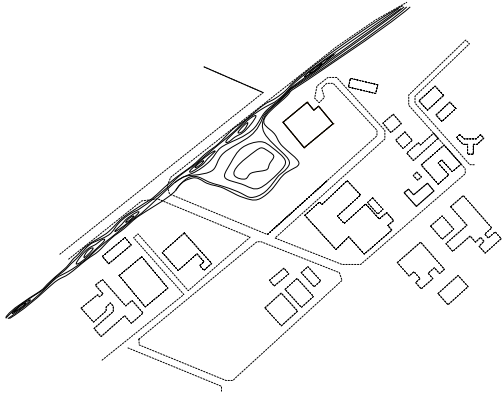
Le projet s'implante en limite d'un des vides. Il peut se résumer à une densification par des programmes de logements aux limites de ce nouvel espace naturel : travail sur l'épaisseur en limite, sur l'habiter, sur le partage des vues. Cette limite doit, tout en se rattachant aux éléments urbains existants, laisser se développer le végétal et le paysage. La question typologique serait la création d'intériorité et la mise en relation entre l'intérieur du logement et le paysage, aussi bien proche que lointain. D'un côté le logement doit s'orienter et se partager les vues pour maintenir un vivre ensemble ; de l'autre, il doit cadrer des vues et mettre une distance avec ce paysage de zone d'activité bruyant et urbain.

L'épaisseur des limites plus ou moins importante implique directement une façon d'habiter et un choix typologique. Plusieurs typologies sont donc mises en place suivant la relation qu'elles entretiennent avec le contexte urbain ou paysager.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DIPLOME NATIONAL SUPPLÉMENTAIRE AU DROIT D'AUTEUR

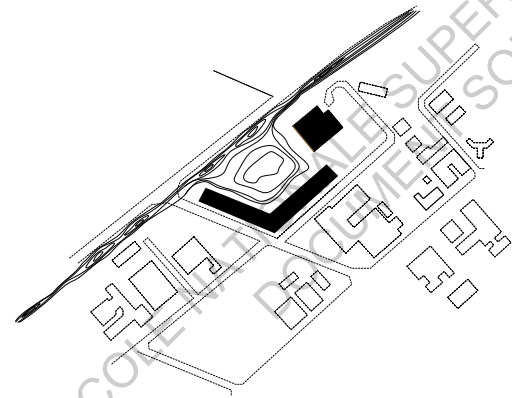
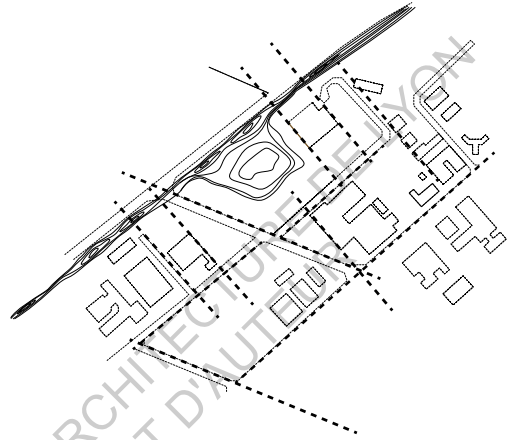
DECOUVRIR

Nouveau rapport au sol



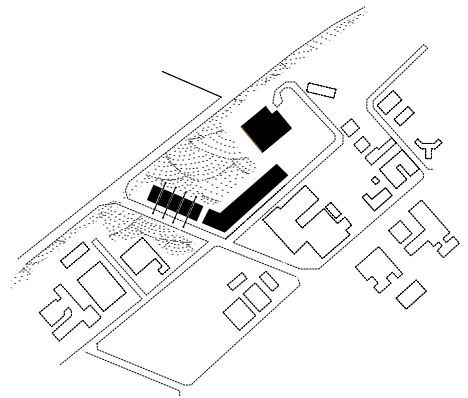
PRÉSERVER

Utilisation de la trame existante



LIMITER / EPAISSIR

Travail sur l'épaisseur de la limite



POROSITE

Mise en relation des vides

HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Un contexte peu favorable à la question d'habiter

Le contexte proche est une ressource importante dans ce projet. En effet, ce contexte étant peu approprié pour la question d'habiter, nous devons nous tourner vers une recherche d'intériorité au sein du logement ou à travers des dispositifs urbains. Cette intériorité est permise par la mise en place d'espaces extérieurs en relation avec le logement. C'est au travers d'une étude typologique qu'un choix d'intériorité peut se prendre. En effet l'intériorité est directement liée à la façon d'habiter. La cour est ainsi utilisée afin de garantir des usages familiaux, de voisinage proche. Le modèle de la rue intérieure prend sens afin de recréer une communion entre les personnes travaillant au CERN nouvellement arrivés ou présents depuis peu.

Le prix du foncier moins élevé en raison du contexte proche et de l'éloignement avec le centre-ville permet potentiellement de réaliser des économies sur les coûts de financement.

Cette économie peut être réinvestie dans le projet pour offrir des surfaces plus généreuses aux logements ou aux espaces extérieurs. Ces lieux traitent alors la question de l'intériorité dans le logement suivant la typologie et la relation au contexte.

Néanmoins, à moyen terme, la présence d'éléments naturels pourrait induire une inflation des prix du foncier aux alentours. Cette perspective de hausse des prix implique une répartition raisonnée de la densité.



L'Arocs.

OMNI plus



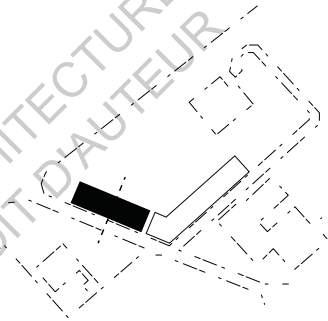
WABCO
Service Partner

HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Choix typologique vers un besoin d'intériorité

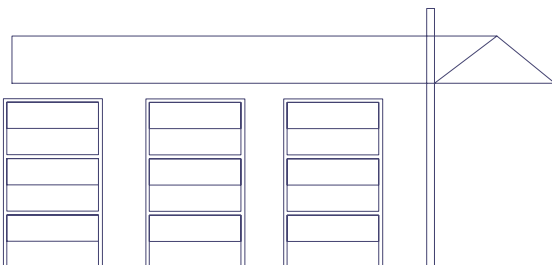
Les logements à vocation familiale sont implantés le long de la grande rue entre deux espaces laissés naturels (prairie en face de la parcelle à l'ouest et vide central du projet). La question de la porosité de la forme urbaine se traduit par le percement de passages mettant en lien les deux espaces, de part et d'autre du logement. Pour ces logements, le choix s'est porté vers des typologies en épaisseurs articulées autour d'une cour centrale commune, lieu d'intériorité. Cette cour offre par son orientation une prise de lumière pendant une grande partie de la journée. Au sein du logement, cet espace intérieur permet à l'habitant «de se voir vivre» par le recul qu'elle offre entre les espaces du logement.

Ces logements groupés et superposés par trois allant du T4 au T5 sont de taille adéquate pour offrir un cadre de vie adapté à une famille. L'individualisation des accès par la cour permet de renforcer l'autonomie des logements.

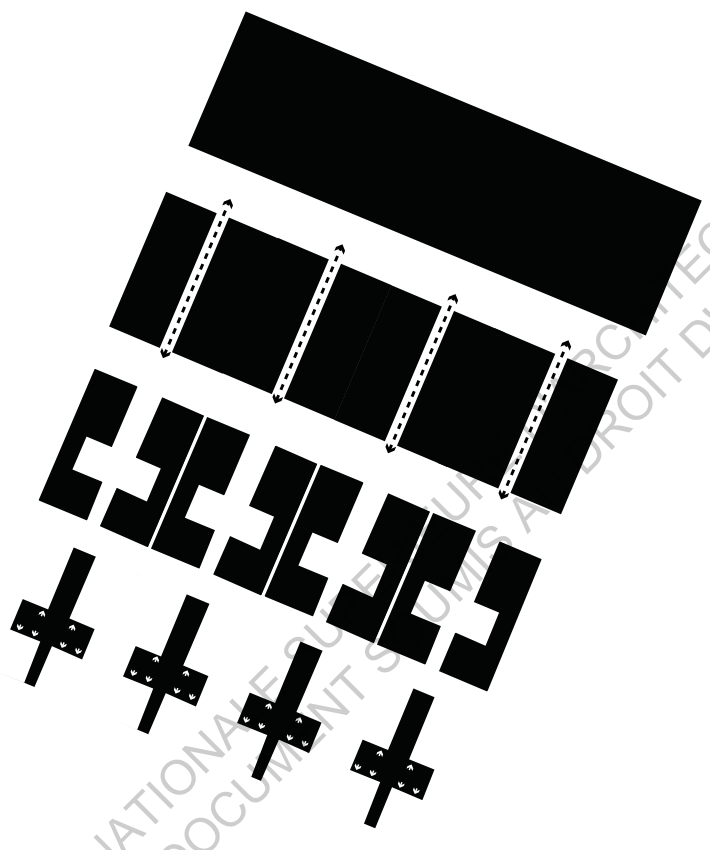


DECOMPOSITION FORMELLE

Typologie en épaisseur



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



GABARIT URBAIN
Épaisseur de la limite

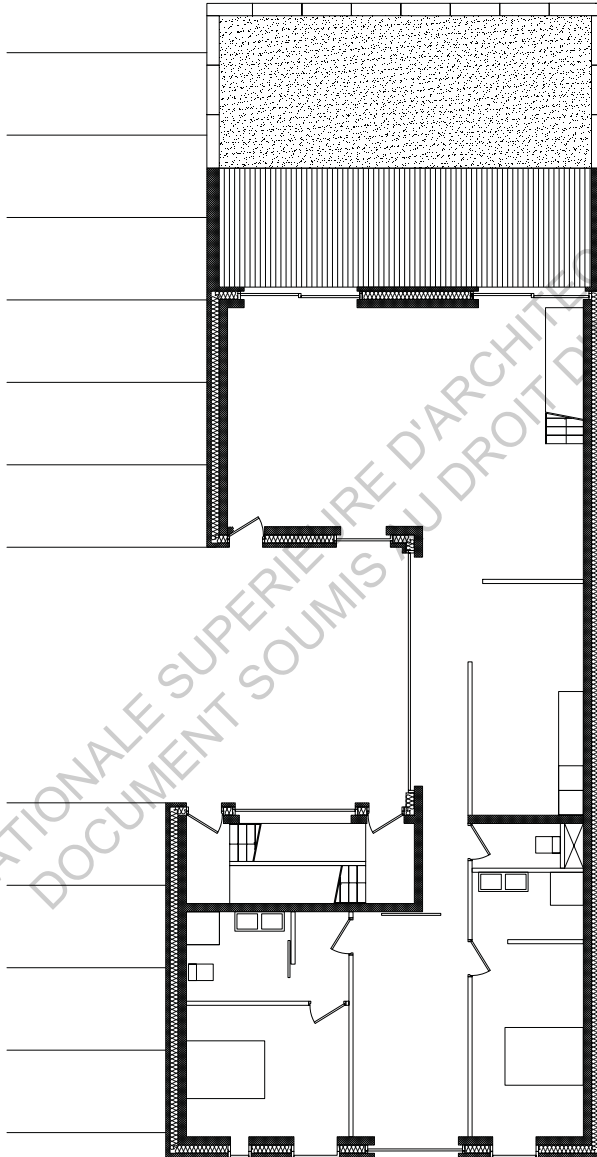
INFLUENCE CONTEXTE
Création de porosité

HABITABILITÉ
Lumière et pièces

INTÉRIORITÉ
Accessibilité et usages



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**PLAN TYPOLOGIE
EN EPAISSEUR**



HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ

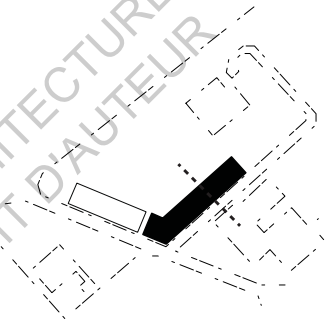
Choix typologique vers un besoin d'intériorité

Les logements locatifs dédiés à héberger des personnes travaillant au CERN se répartissent autour d'une rue centrale, dispositif urbain constitué autour de la question d'intériorité. Il s'agit de travailler sur la combinaison de deux typologies :

- une typologie traversante qui met en relation le logement avec les paysages naturels et urbains. Cette forme urbaine implantée le long de la rue possède au rez-de-chaussée des commerces de proximité et aux étages des typologies du T1 au T5.

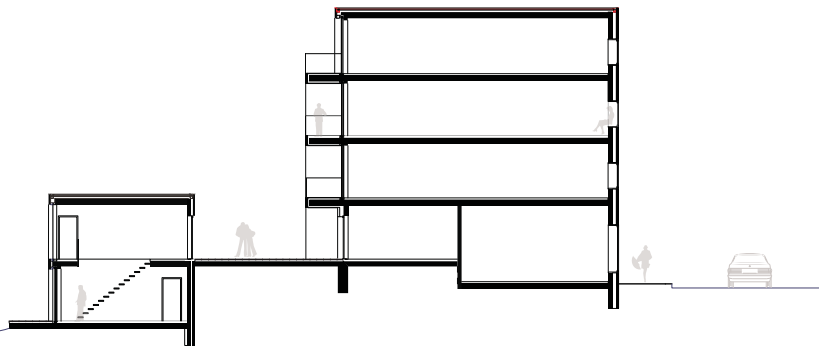
- une typologie en duplex, ouvrant sur le paysage naturel de l'autre côté de la rue intérieure, offre une réponse à un habiter en lien avec la nature.

La rue centrale qui donne accès aux logements est aussi le lieu de passage de la promenade qui longe le Nant d'avril. Une dilatation de l'espace permet au centre de cette rue une vue en belvédère sur le paysage.



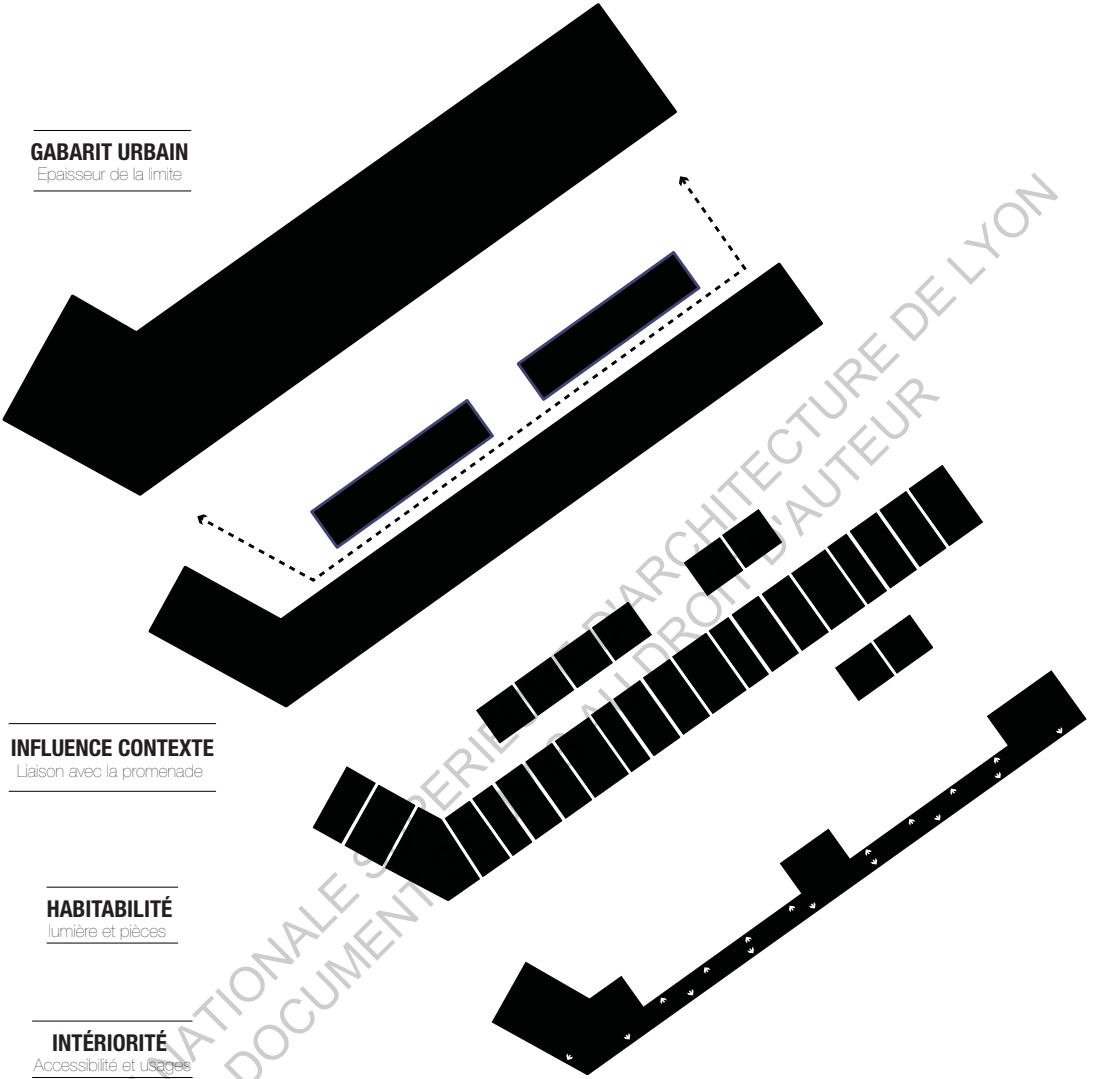
DÉCOMPOSITION FORMELLE

Typologie traversante et duplex



GABARIT URBAIN

Epaisseur de la limite



INFLUENCE CONTEXTE

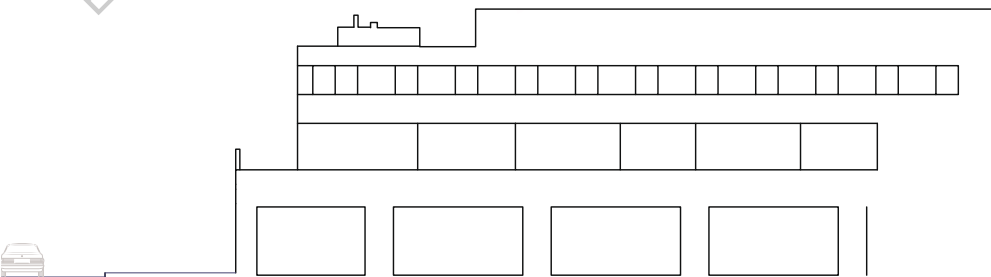
Liaison avec la promenade

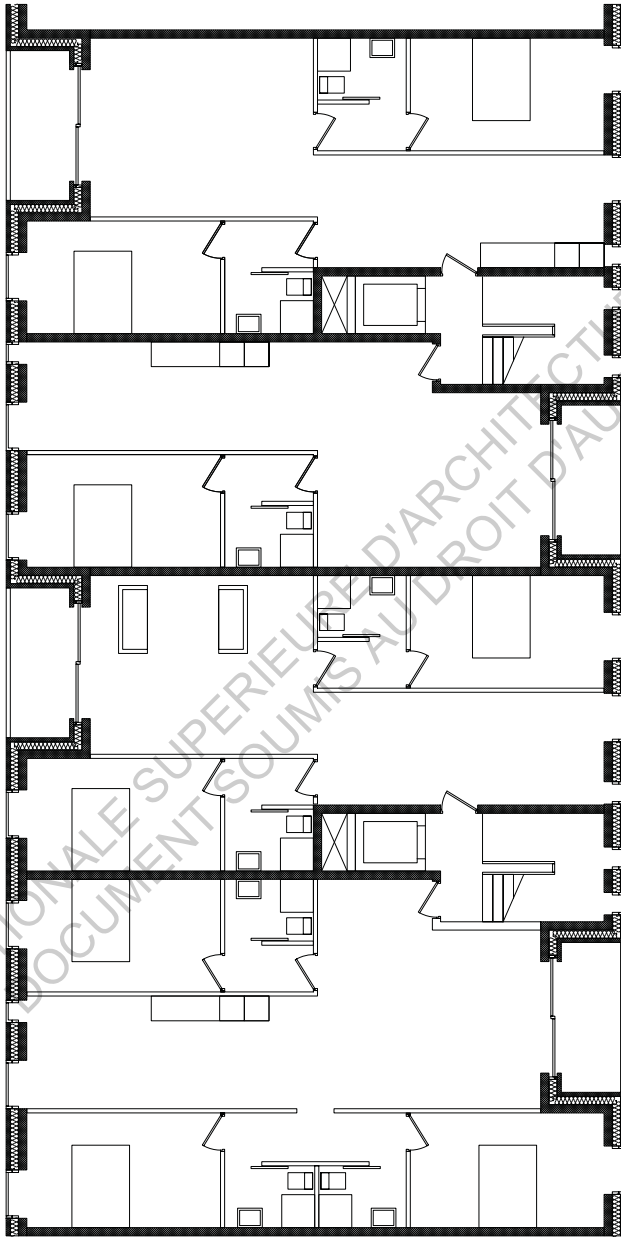
HABITABILITÉ

lumière et pièces

INTÉRIORITÉ

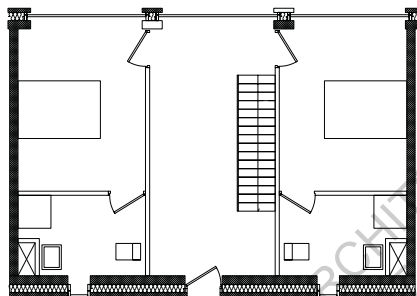
Accessibilité et usages



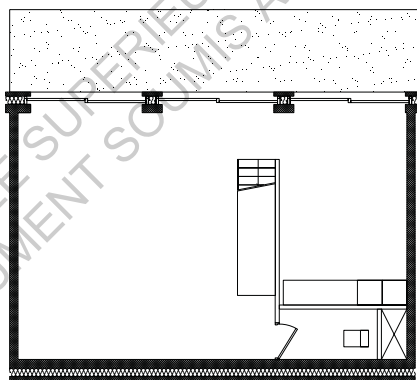


PLAN TYPOLOGIE TRAVERSANTE
R+1 1/200

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



PLAN TYPOLOGIE EN DUPLEX
RDC 1/200



PLAN TYPOLOGIE EN DUPLEX
R+1 1/200

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

HABITER LE PAYSAGE

Potentialité du site : le grand paysage et le paysage régénéré

Ce projet de densification en limite tend à s'orienter avec le paysage aussi bien dans un rapport proche -en se confrontant à un vide laissé naturel-, que dans un rapport lointain -avec les vues dégagées vers le Jura. Cela a pour objectif de se situer dans ce paysage, élément constitutif de la culture suisse.

L'organisation typologique est alors intimement liée à la question de son rapport au paysage : comment construire un rapport entre les usages de l'habiter et les éléments constituant le paysage Suisse.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans un premier temps, il faut aborder la question de la construction de cette limite en lien avec le paysage : comment un domaine privé -le logement- et un domaine public -une promenade et un espace central naturel- cohabitent pour permettre un partage de ce paysage.

Dans un second temps, comment au sein du logement l'on peut mettre en relation la façon d'habiter avec le paysage : quel rapport entretenir avec l'eau, les feuillages et les Monts du Jura.



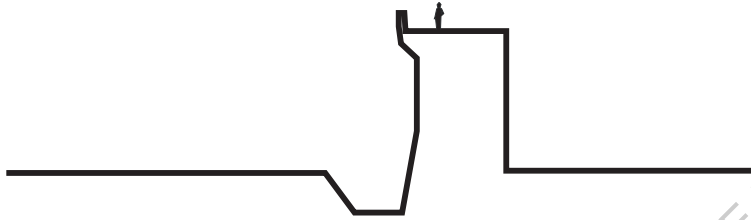
HABITER LE PAYSAGE

La question du partage des vues

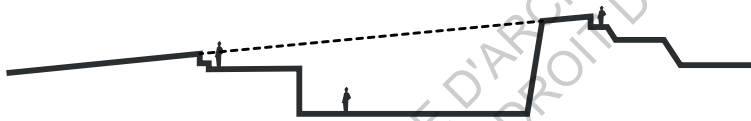
La construction du paysage doit laisser apparaître un partage du territoire entre l'espace public et l'espace privé. Ces deux systèmes urbains doivent s'articuler de façon à maintenir une certaine cohérence et le respect de l'intimité de chacun. La question du partage des vues est donc primordiale dans le cas de ce projet où une promenade urbaine s'organise à côté d'espaces extérieurs privatifs. Chacun, habitant ou simple promeneur, doit avoir la vue sur le cours d'eau mais ne doit pas être gêné par l'autre.

À partir de l'image mentale de la muraille, créant une limite entre un intérieur et un extérieur, on peut utiliser en illustration l'architecture militaire de Vauban. La forteresse ne se développe plus à la verticale comme à l'époque médiévale, mais à l'horizontal, faisant profil bas pour se dérober aux tirs de l'ennemi. Le terrain était alors modelé pour créer un decaissé permettant le déplacement à l'abris du matériel et des hommes, sans gêner la visibilité depuis la courtine supérieure. Ce principe est repris pour isoler visuellement tous les étages du projet (logements, jardins, promenade, rue intérieure).

Il est alors possible d'articuler les différents programmes et le besoin d'intimité de chacun.



La Muraille



CAMPAGNE-extérieur

VILLE-intérieur

Fortification de Vauban

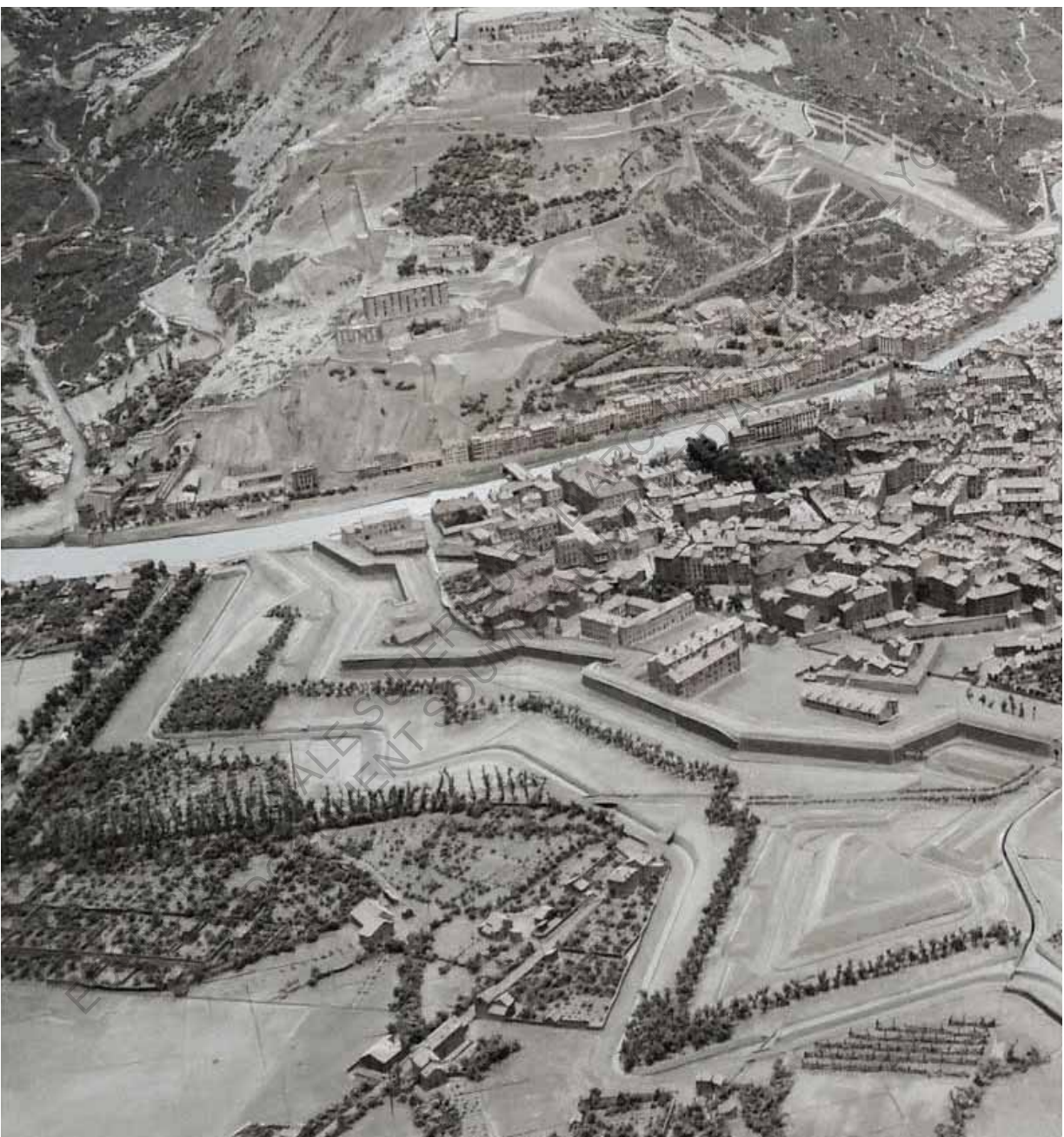


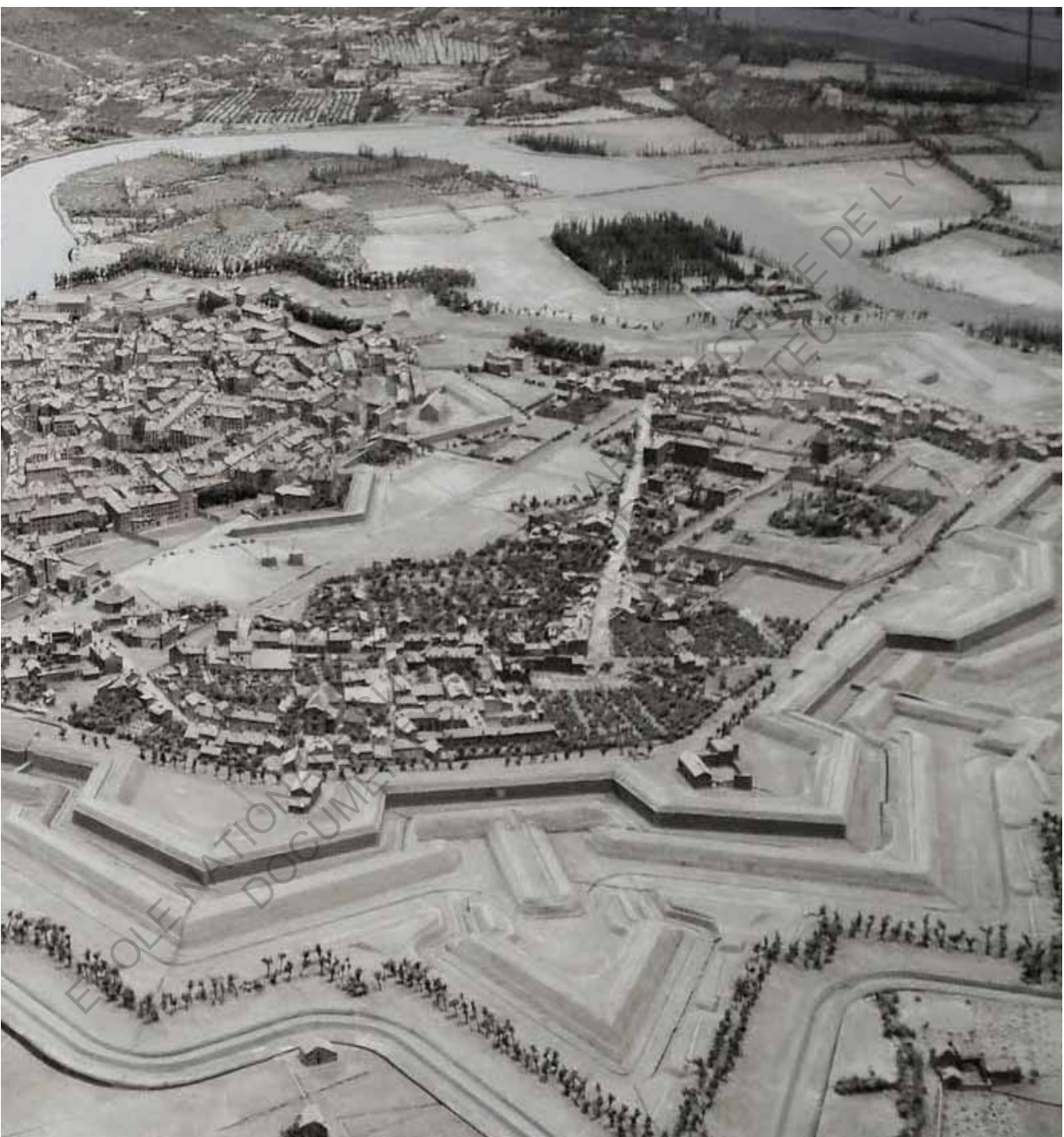
CAMPAGNE-extérieur

LOGEMENT-intérieur

Projet Z.A Meyrin

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





Plan relief de la ville de Grenoble

Fortification Vauban

RELATION ENTRE LES TYPOLOGIES ET LE PAYSAGE

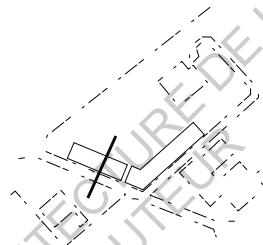
Stratification de l'habiter

A partir d'un concept de stratification de l'habiter, la question d'habiter se décompose en de multiples façons de vivre -suivant le niveau du logement. Les usages sont alors directement mis en relation avec l'extérieur par l'intermédiaire d'un filtre : la fenêtre. Dans une relation directe avec le paysage, cette dernière doit alors jouer un rôle de connexion et non de limite. On s'oriente alors dans le paysage en s'y immergeant. La disparition de la menuiserie est primordiale afin de renforcer ce lien avec le paysage.

Au rez-de-chaussée, la relation au sol, à l'eau, est permise par une topographie spécifique : le cours d'eau paraît se trouver dans le prologement du jardin. L'extérieur est directement accessible de l'intérieur sans différence de niveaux.

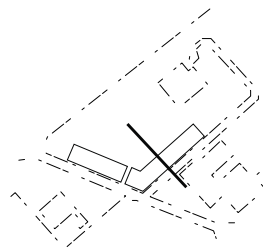
Au premier étage, on peut trouver des espaces individuels dédiés à la méditation à proximité du feuillage. L'ombre créée par la masse végétale, propice à l'intimité, offre l'opportunité à ces espaces de proposer des usages individuels, à l'écart du reste du logement.

Au dernier étage, la relation au grand paysage se lit au travers d'espaces extérieurs, des terrasses, permettant la contemplation du lointain.



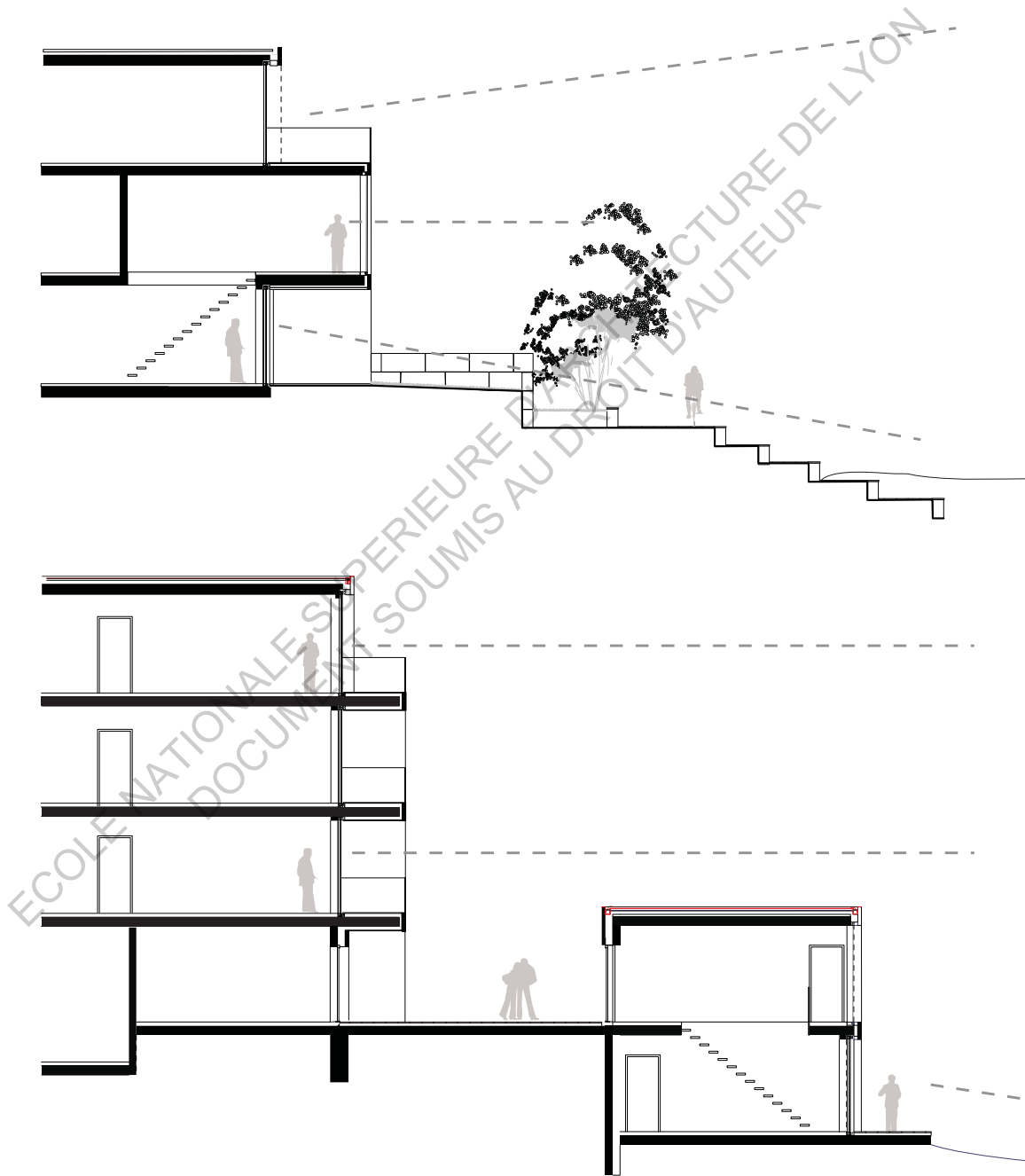
PARTAGE DES VUES

Typologie en épaisseur



PARTAGE DES VUES

Typologies traversantes et duplex



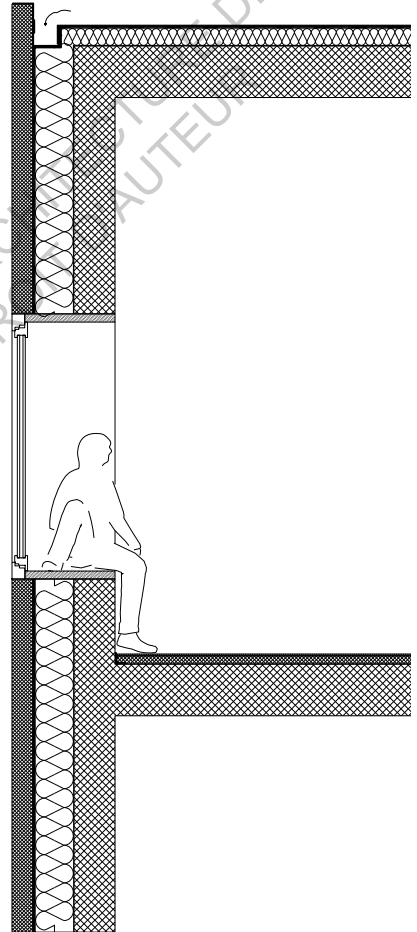
HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ

Cadrage et intimité

« Entièrement immergé dans sa culture traditionnelle, l'humain ne peut prendre de distance. Il n'y a pas d'art du paysage objectif, car celui-ci nécessite la vue dégagée que le regard offre à l'air libre, l'étendue du pays que l'on peut contempler d'un seul aspect. »

Alain Lavallée

Du côté de la zone d'activité, les éléments architecturaux, par leur taille, deviennent un paysage à part entière et coupent localement du contexte suisse. Dans ces conditions, le regard à des difficultés à s'abstraire de son contexte proche. La vue n'étant alors pas dégagée vers un lointain, la typologie doit entretenir un rapport de mise à distance. Cette limite doit permettre au logement d'établir un retrait vis-à-vis de l'existant pour respecter l'intimité. Les ouvertures doivent donc être mesurées : l'idée de cadrage est donc primordiale pour ainsi entretenir un tel dialogue. Un soin particulier apporté à la forme des menuiseries est de mise afin de permettre une limite franche entre l'intérieur -lieu d'intimité du logement- et l'extérieur. De plus, le système de double paroi béton mis en œuvre dans ce projet permet de libérer un espace au niveau de l'allège des ouvertures. Cet espace devient appropriable pour un usage individuel.





RECHERCHE DE MATÉRIALITÉ

« La matérialité se rapporte à la façon dont nous percevons les matériaux et les objets comme des entités stables et persistantes ce qui nous entoure au moyen de nos cinq sens...

La richesse de la marche aux sensations simplifiées que procurent une promenade en voiture. »

Antoine Picon.

Comme l'énonce Antoine Picon, architecte théoricien, nous pouvons observer que ces lieux urbains constitués d'une zone d'activité sont en perte totale de matérialité. Ces zones sont en effet vécues principalement par des automobilistes : l'échelle humaine n'est plus prise en compte. L'affect n'est alors plus que simplifié, ou même supprimé, au profit du gain de temps et de la vitesse.

Le projet doit donc traiter d'un nouveau rapport à la matière mais aussi d'un nouvel usage de ces lieux par une réappropriation de ces espaces par le piéton. L'aménagement d'espaces publics extérieurs de déambulation sont pris en compte dans ce projet sous forme de promenade, de rue desservant les différents logements...



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENTS MISES AU DROIT AUTOUR DE LYON

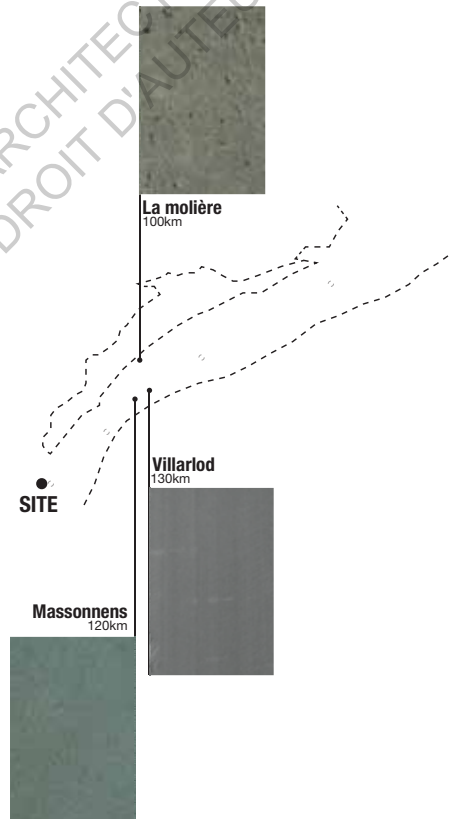
RECHERCHE DE MATÉRIALITÉ

durabilité et ressource

Actuellement, ces zones d'activités sont constituées d'objets architecturaux dont le rapport à la matière reste faible. En effet, les matériaux utilisés sont d'une grande indigence et manquent d'authenticité et de durabilité : bardage métallique, structure métallique, tôle ondulée... Afin de rentrer en contraste avec ces éléments architecturaux le projet veut traiter d'un nouveau rapport à la matière plus durable et contextuel. La pierre massive, témoin d'un temps passé, est utilisée pour conforter l'idée de limite solide et fondée vec le vide naturel.

C'est pourquoi, l'on propose d'utiliser pour les murs de soutènement un matériau local extrait de la molasse présente dans le sol suisse : le grès. Cette roche est extraite dans plusieurs carrières à proximité du site et permettent de rentrer en écho avec l'espace naturel sauvegardé.

Pour la construction, l'utilisation d'un double voile béton permet de mettre en oeuvre une mono-matière à l'intérieur et en façade. Ce matériau fait partie de la culture suisse et de son paysage construit. Cela permet d'habiter le paysage suisse en ayant un rapport direct à la matière à l'intérieur du projet et une vérité constructive en facade contrastant avec la zone d'activité.



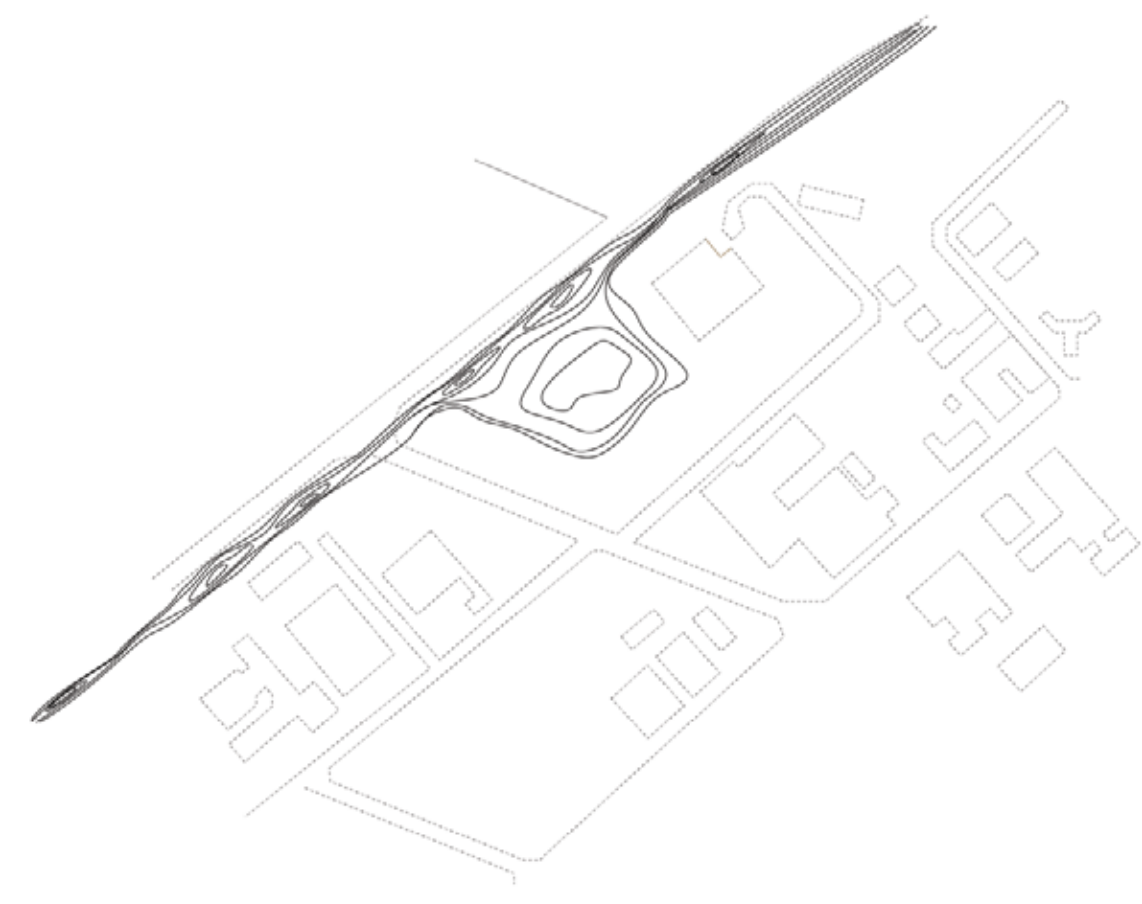


Carte geologique simplifiée

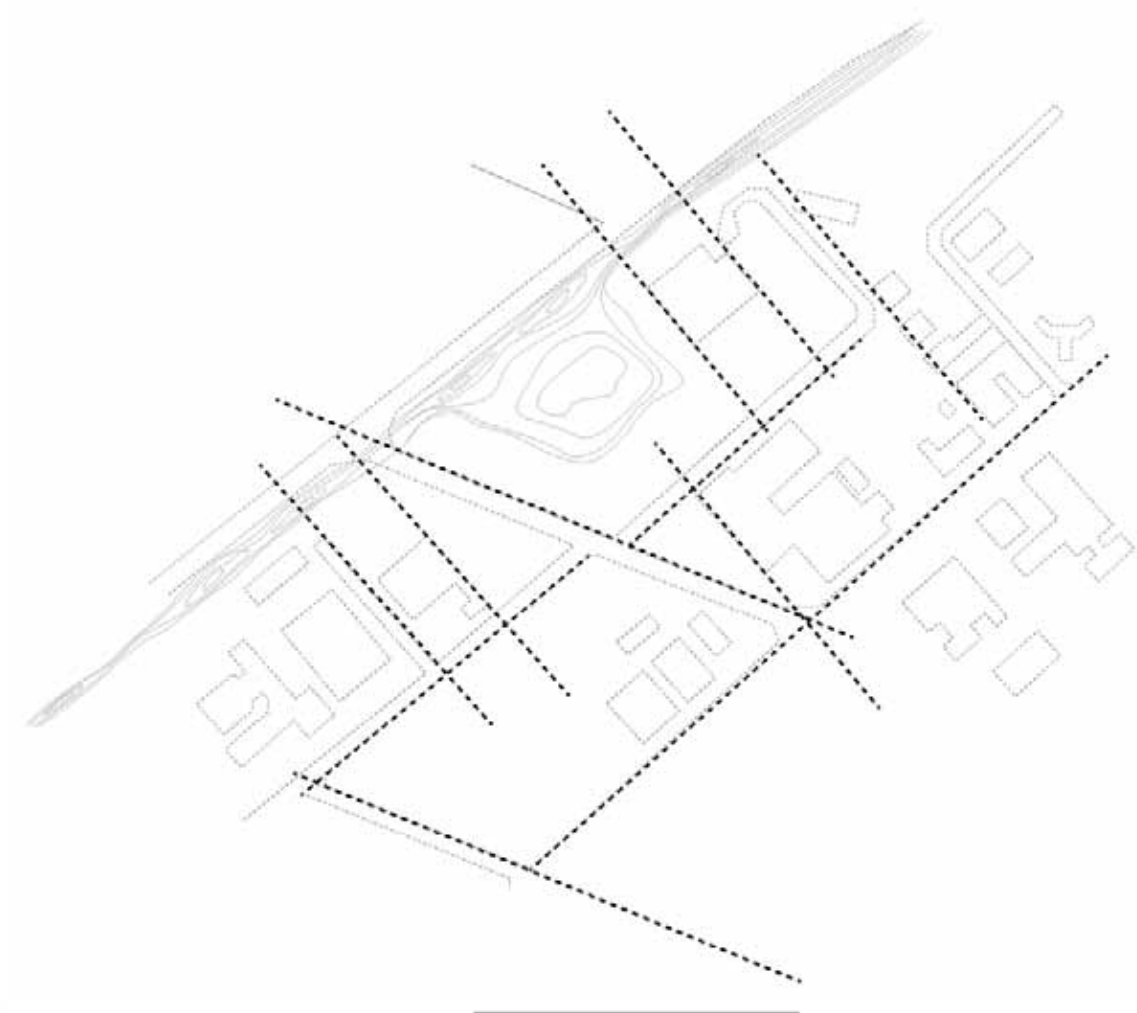
1 Molasse

- 2 Molasse subalpine
- 3 Jura Plisse
- 4 Jura Tabulaire
- 5-6 Nappes Helvétiques
- 7 Massif de l'Aar
- 8 Massif du Gothard
- 9 Massif du Mont Blanc et des Aiguilles Rouges
- 10 Nappes Penniniques
- 11 Nappes Austroalpines
- 12 Sudalpin

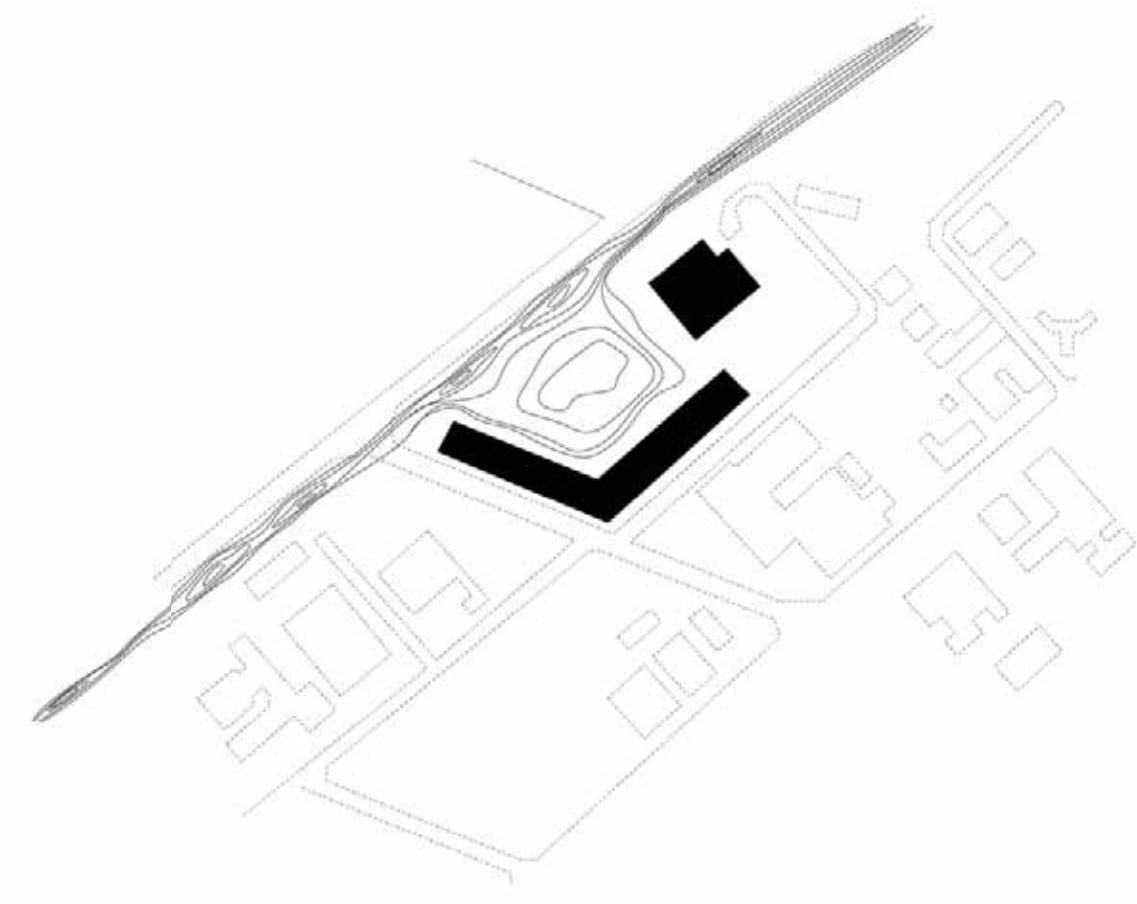
Le projet s'implante en limite d'un des vides naturels. Il peut se résumer à une densification par des programmes de logements aux limites de ce nouvel espace naturel : travail sur l'épaisseur en limite, sur l'habiter, sur le partage des vues. Cette limite doit tout en se rattachant aux éléments urbains existants, laisser se développer le végétal et le paysage. La question typologique serait la création d'intériorité et la mise en relation entre l'intérieur du logement et le paysage, aussi bien proche que lointain. D'un côté le logement doit s'orienter et se partager les vues pour maintenir un vivre ensemble ; de l'autre, il doit cadrer des vues et mettre une distance avec ce paysage de zone d'activités bruyant et urbain. L'épaisseur des limites plus ou moins importante implique directement une façon d'habiter et un choix typologique. Plusieurs typologies sont alors mises en place suivant la relation qu'elles entretiennent avec le contexte urbain et paysager.



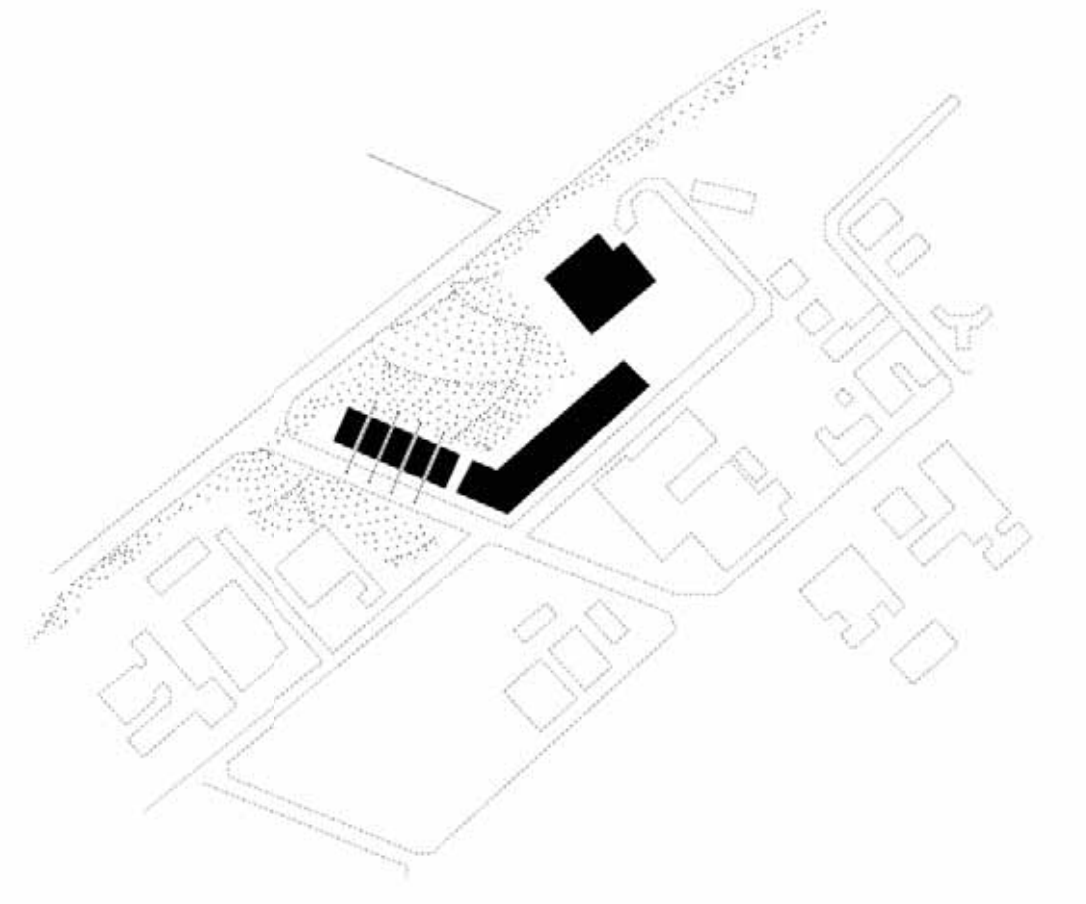
DECOUVRIR
Nouvel rapport au sol



PRÉSERVER
Utilisation de la trame existante



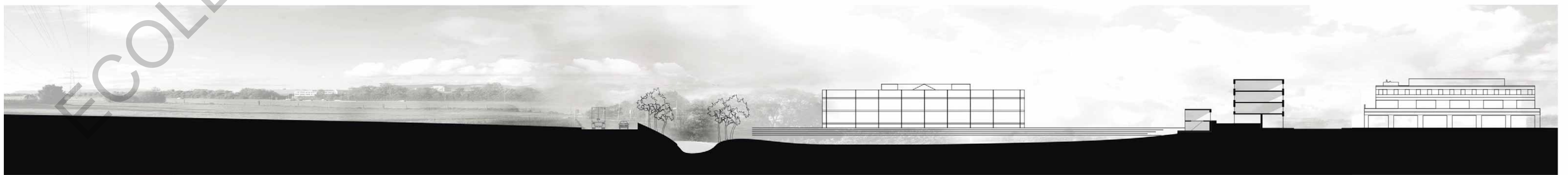
LIMITER / EPAISSIR
Travail sur l'épaisseur de la limite



POROSITÉ
Mise en relation des vides



PLAN RDC 1/500



COUPE AA' 1/500



COUPE BB' 1/500

RE-CONTEXTUALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ

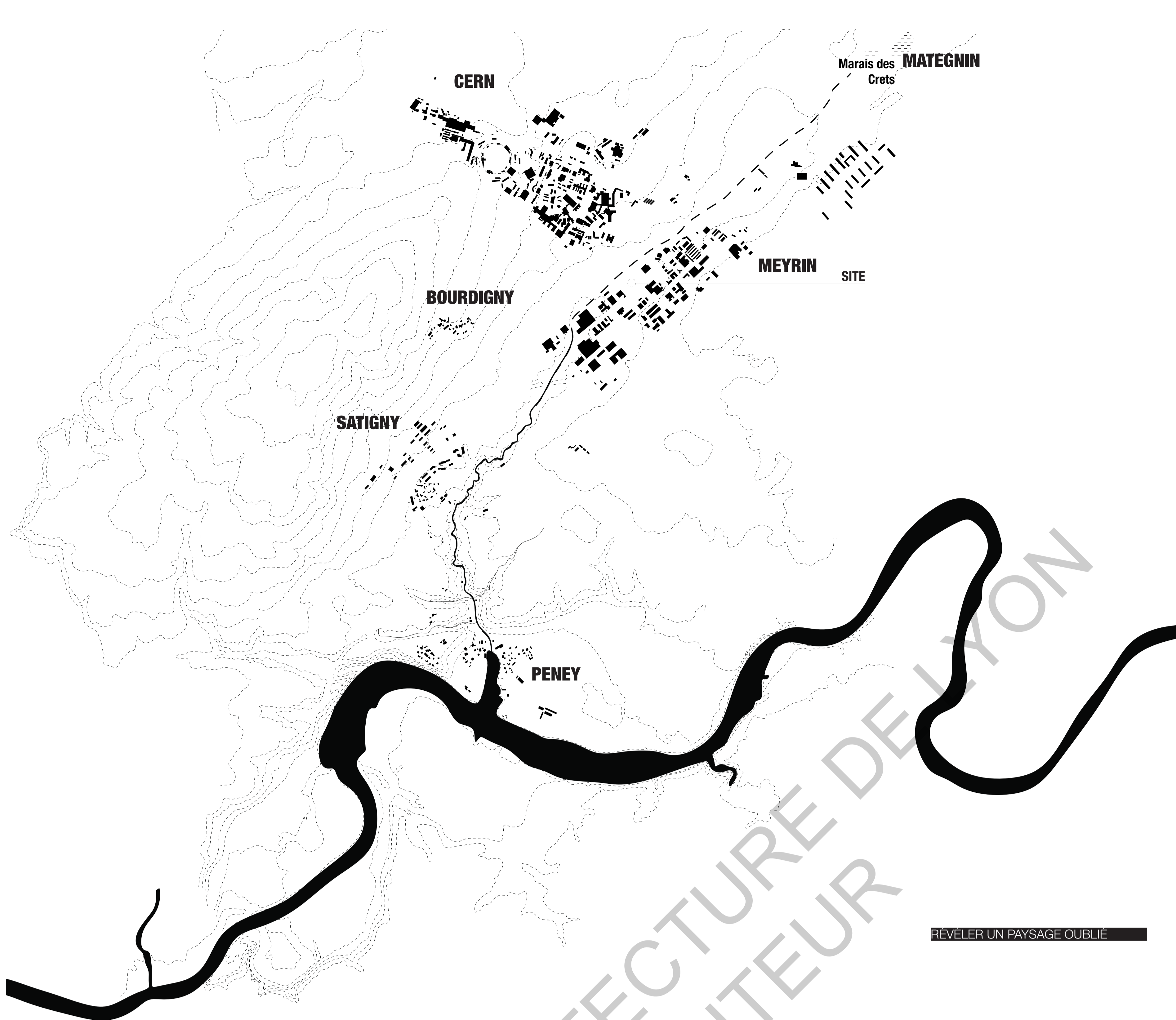
Révéler un paysage oublié

« Précisément parce que la périphérie n'offrait aucun accès aux motifs typologiques, morphologiques ou narratifs, le paysage s'y révèle comme un instrument de perception bienvenu : on pourrait en déduire des rapports d'échelle, des analogies dans la structure et l'articulation, mais aussi des facteurs d'ambiance. »

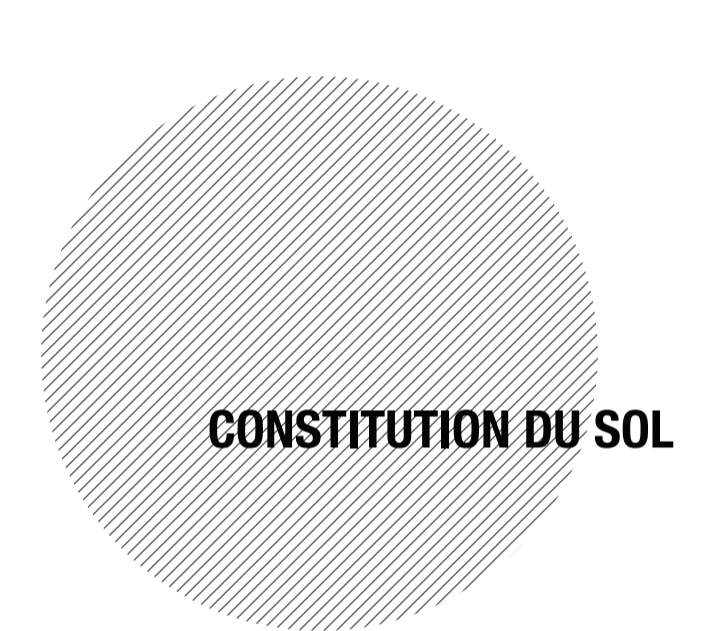
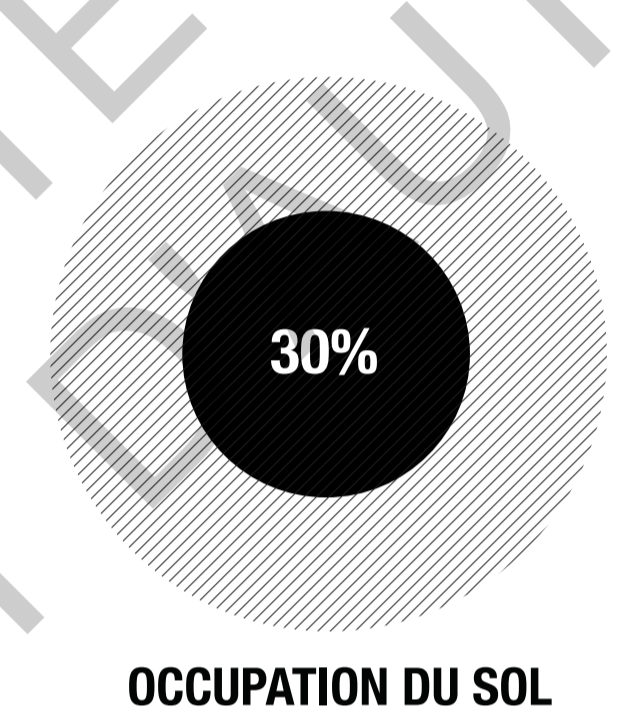
Mikó Zsolt, Suburbanité : des théories urbaines au logement collectif, cit. p.38

En Suisse, le paysage étant présent sur tout le territoire façonné par les reliefs, la construction doit entretenir avec lui une certaine relation. Le paysage ne fait pas que se contempler mais il se construit. La question de l'acte de bâtir sur ce territoire est celle de son rapport au sol : comment l'on vient se situer dans ce paysage.

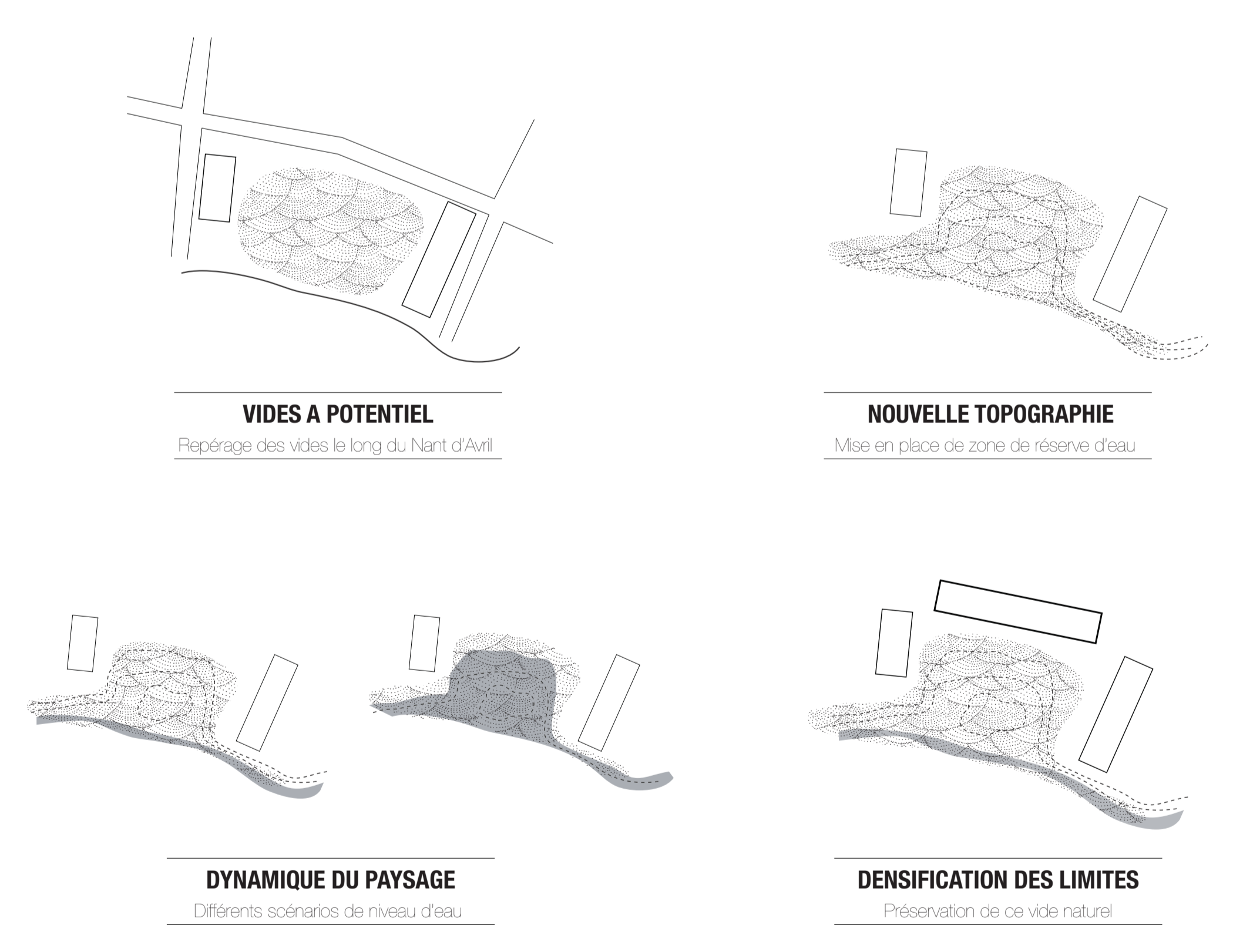
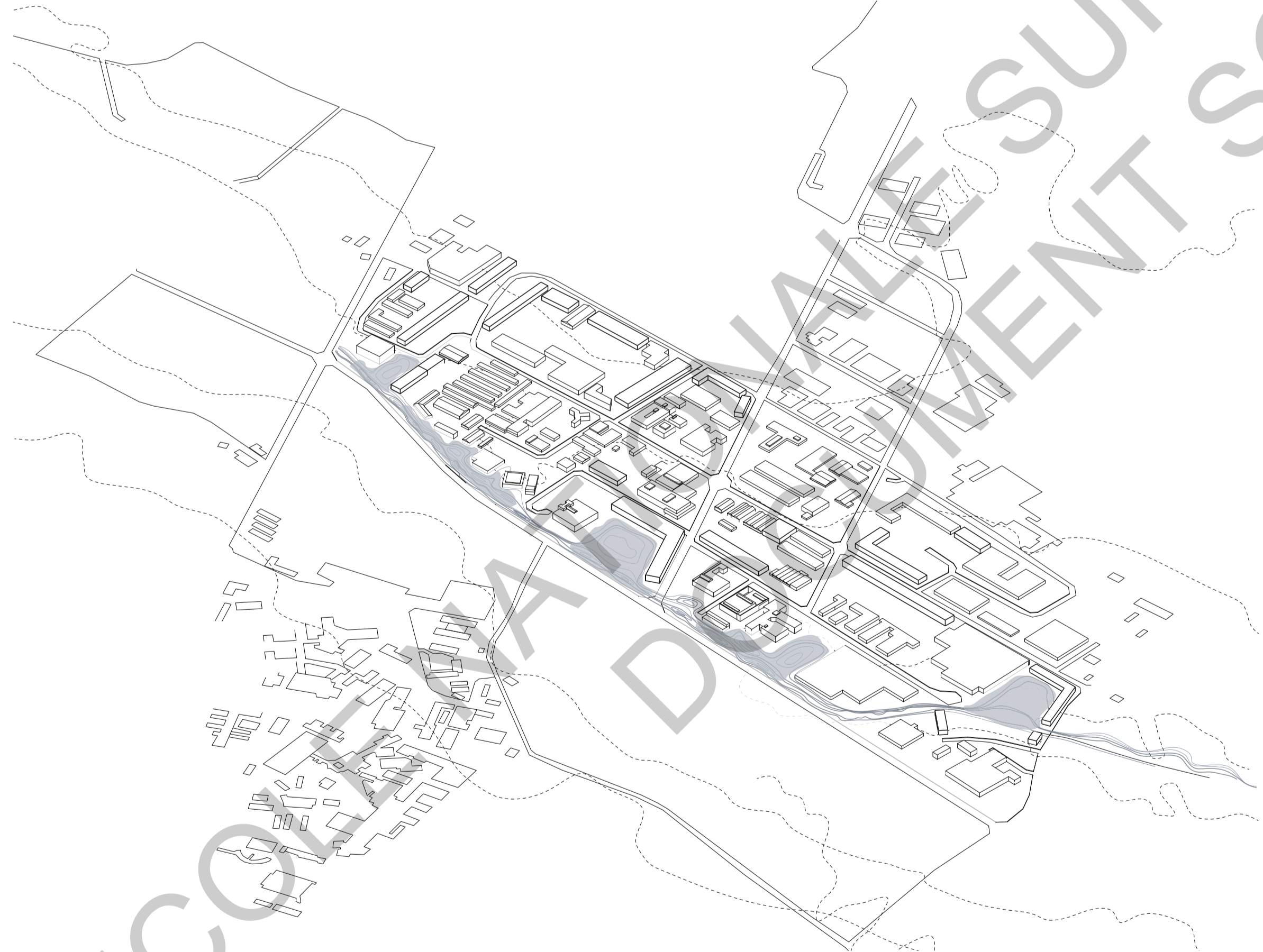
Dans le territoire de Genève, plusieurs zones périphériques ne sont plus en harmonie avec ce paysage, élément constitutif de la culture suisse. Parmi ces espaces, la zone d'activité de la cité satellite genevoise de Meyrin est un exemple de zones atypiques. Afin de re-contextualiser cette zone d'activité, on propose de poser la question de la relation avec le paysage naturel jusqu'ici oublié. Un ancien cours d'eau devient un élément de requalification urbaine. Le projet tend au maintien des vides par le renforcement des limites : densifier et concentrer l'habitat pour affirmer les espaces naturels en cœur de site. Le grand paysage avoisinant se prolonge dans ces espaces à travers la zone d'activité, la tient un peu plus à son contexte.



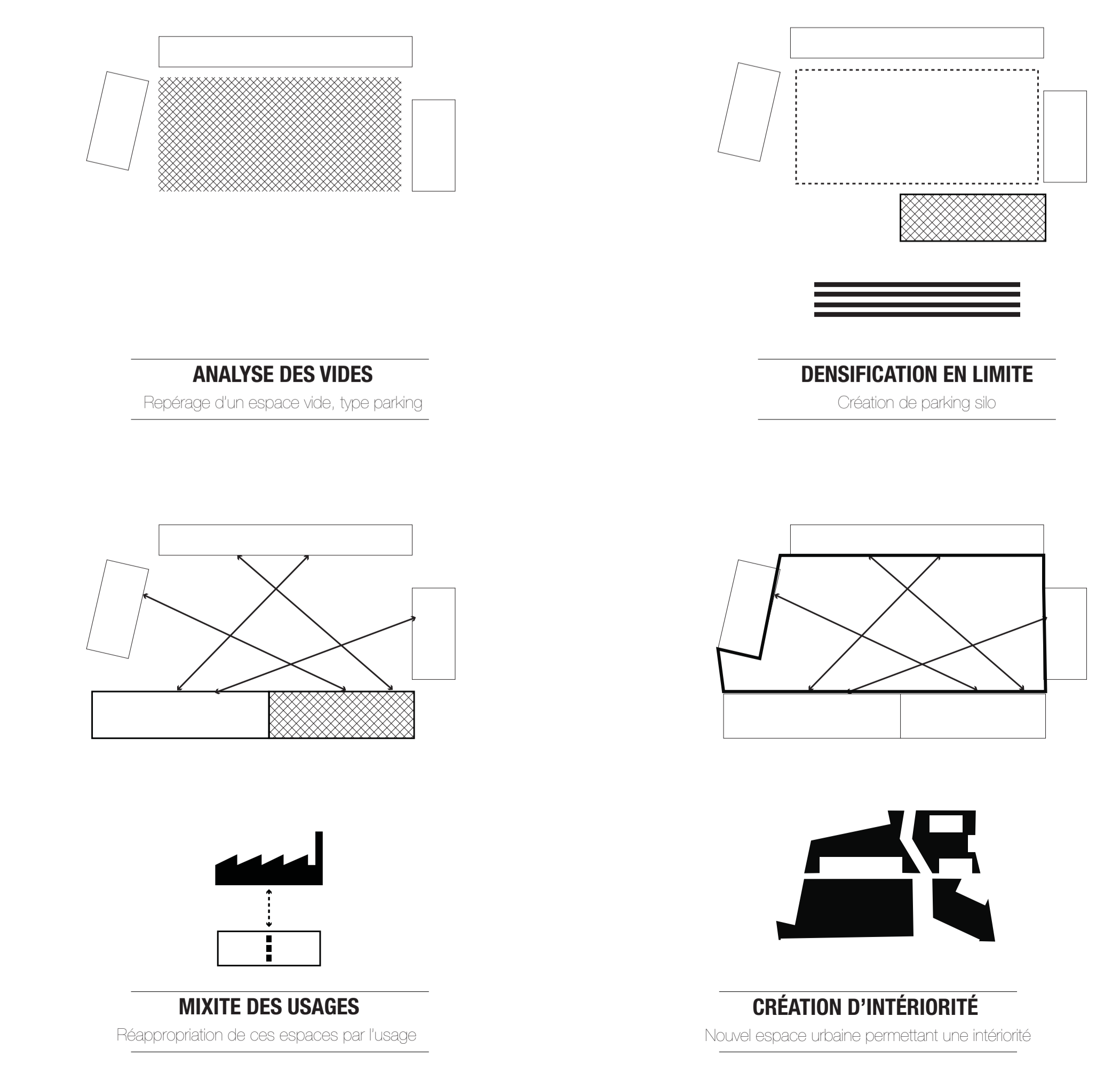
SAUVEGARDER ET REINVESTIR LES VIDES PRÉSENTS



OPTIMISATION ET PRÉSERVATION DES VIDES



DENSIFICATION DES PARCELLES ET CRÉATION D'INTÉRIEURS URBAINS



REVELER UN PAYSAGE OUBLIE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

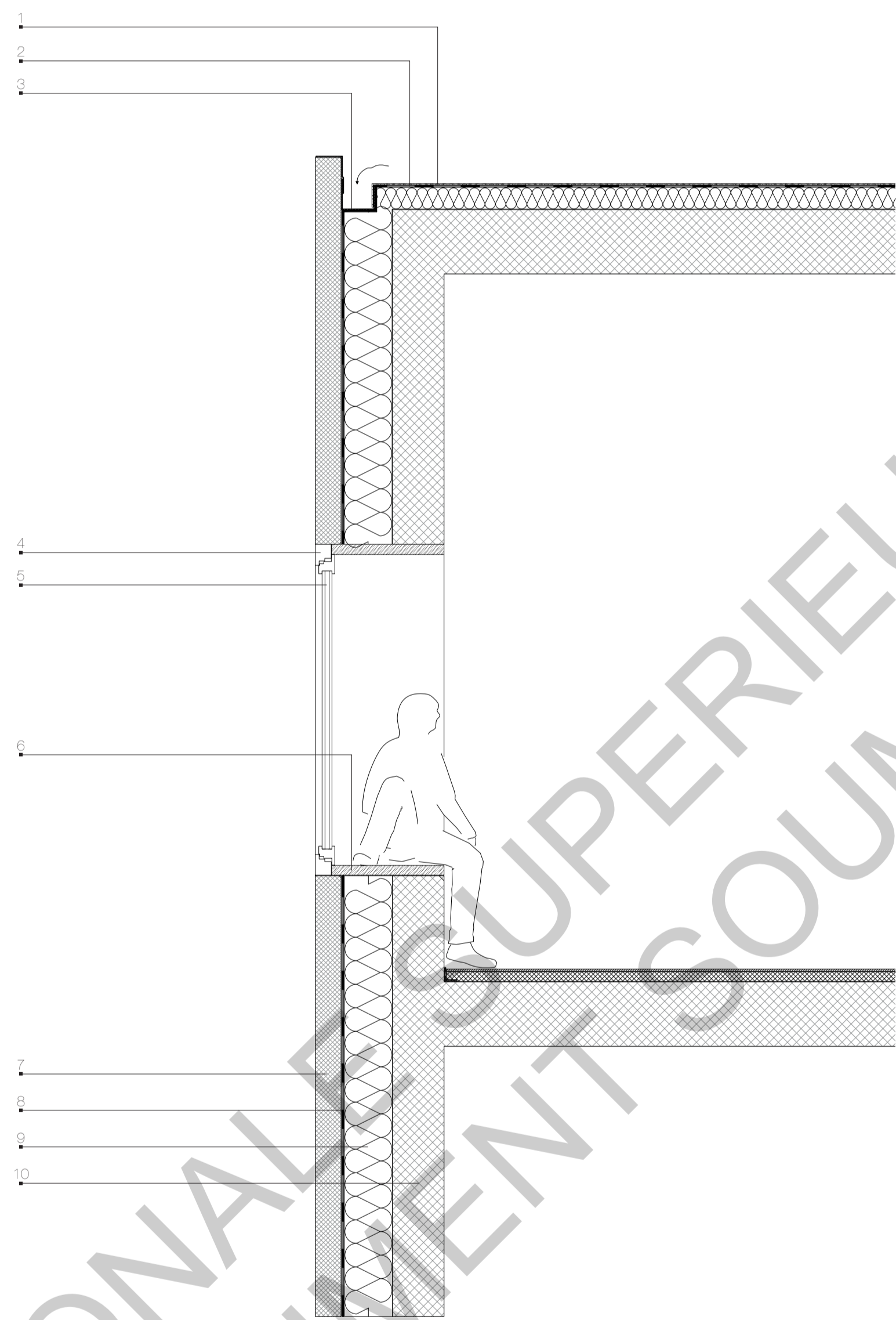
HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ / HABITER LE PAYSAGE

Mise en relation avec un contexte proche et lointain

« Entièrement immergé dans sa culture traditionnelle, l'homme ne peut prendre de distance. Il n'y a pas d'art du paysage objectif, car celui-ci nécessite la vue déglagée que le regard offre à l'air libre, fécondus du pays que l'on peut contempler d'un seul aspect. »

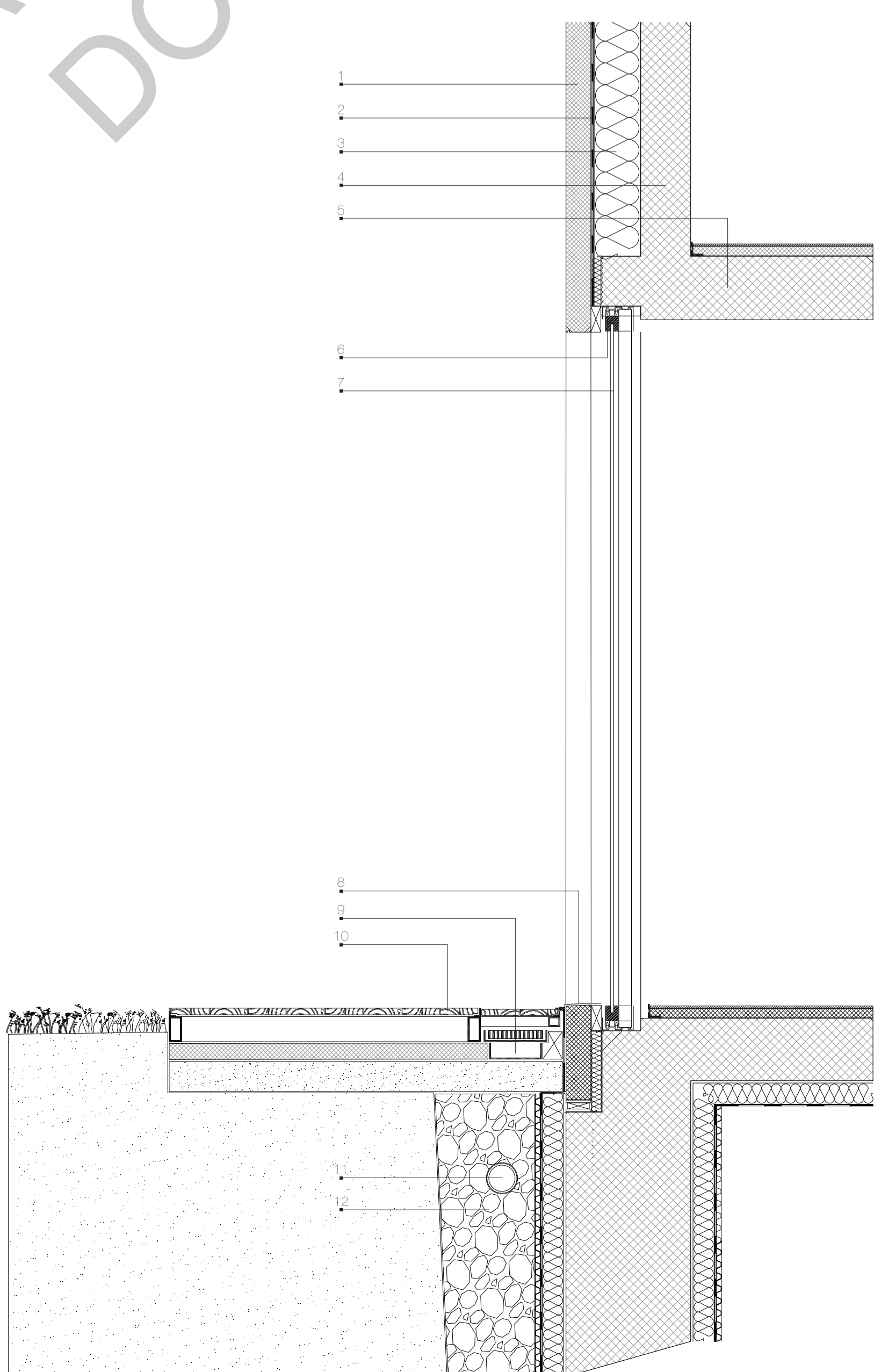
Alexis Lavallo, *Horizons philosophiques*, vol. 3, n°2, 1993, p. 1-21

Le site présente une dualité contrastée. Du côté de la zone d'activité, les éléments architecturaux, par leur taille, deviennent un paysage à part entière et coupent localement du contexte suisse. Dans ces conditions, le regard à des difficultés à s'abstraire de son contexte proche. La vue n'étant alors pas dégagée vers un lointain, la typologie doit entretenir un rapport de mise à distance. Cette limite doit permettre au logement d'établir un retrait vis-à-vis de l'existant pour un respect de l'intimité de chacun. Du côté de l'espace naturel, la question du partage des vues est importante pour ainsi permettre à chacun de s'immerger dans le grand paysage suisse. Le filtre, la fenêtre doit dans cette relation directe avec le paysage jouer un rôle de connexion et non plus de limite. Le travail en détail sur la disposition de la menuiserie devient primordial afin de renforcer ce lien avec le paysage.



COUPE DÉTAIL 1/20

1. linteau feuille d'aluminium
2. membrane imperméable
3. rigole de récupération des eaux pluviales
4. menuiserie bois apparente au vu de façade double vitrage haute performance
5. dalle support béton armé, ép. 250 mm
6. assise bois massif en aloué, profondeur 400 mm
7. voile mince béton armé linteau brut de décoffrage
8. membrane imperméable isolant, ép. 250 mm
9. dalle support béton armé, ép. 250 mm
10. voile structure béton armé, ép. 200 mm



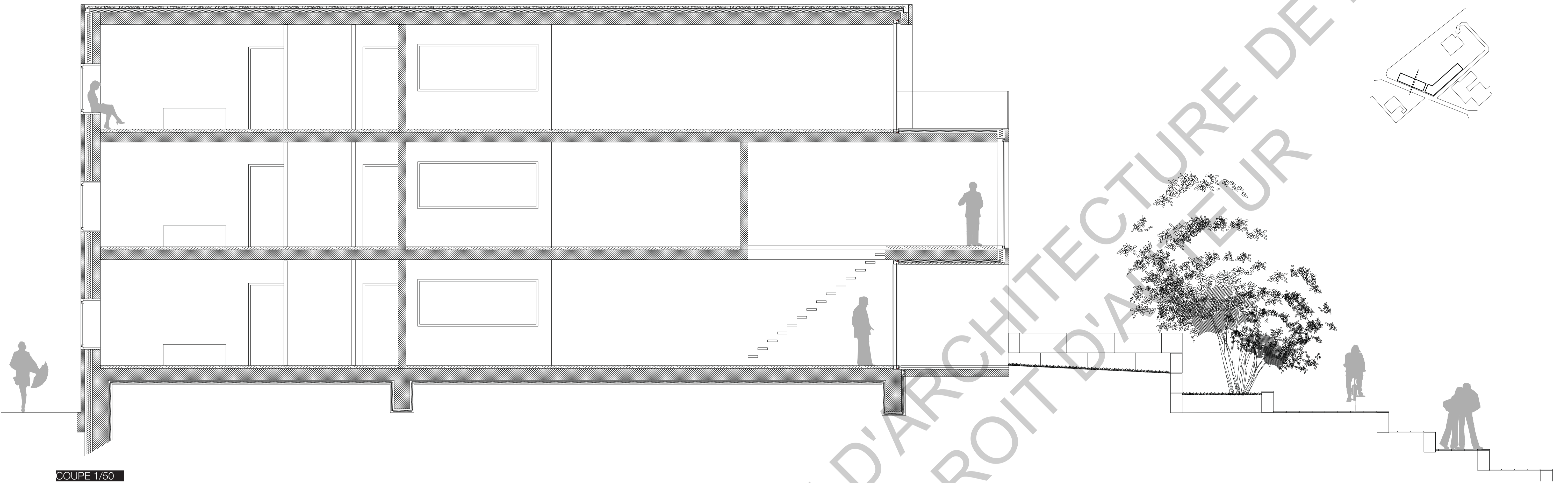
COUPE DÉTAIL 1/20

1. voile mince béton armé linteau brut de décoffrage
2. membrane imperméable isolant, ép. 250 mm
3. dalle support béton armé, ép. 250 mm
4. dalle support béton armé, ép. 250 mm
5. base vitre pleine hauteur, menuiserie linteau bois encastrés sans trapèze épaisseur, dalle encastrée
6. serrure de linteau, aluminium anodisé
7. carreau de récupération des eaux pluviales
8. plancher bois massif
9. isolation d'évacuation des eaux pluviales
10. drainage de pied de façade
11. canalisation d'évacuation des eaux pluviales
12. drainage de pied de façade





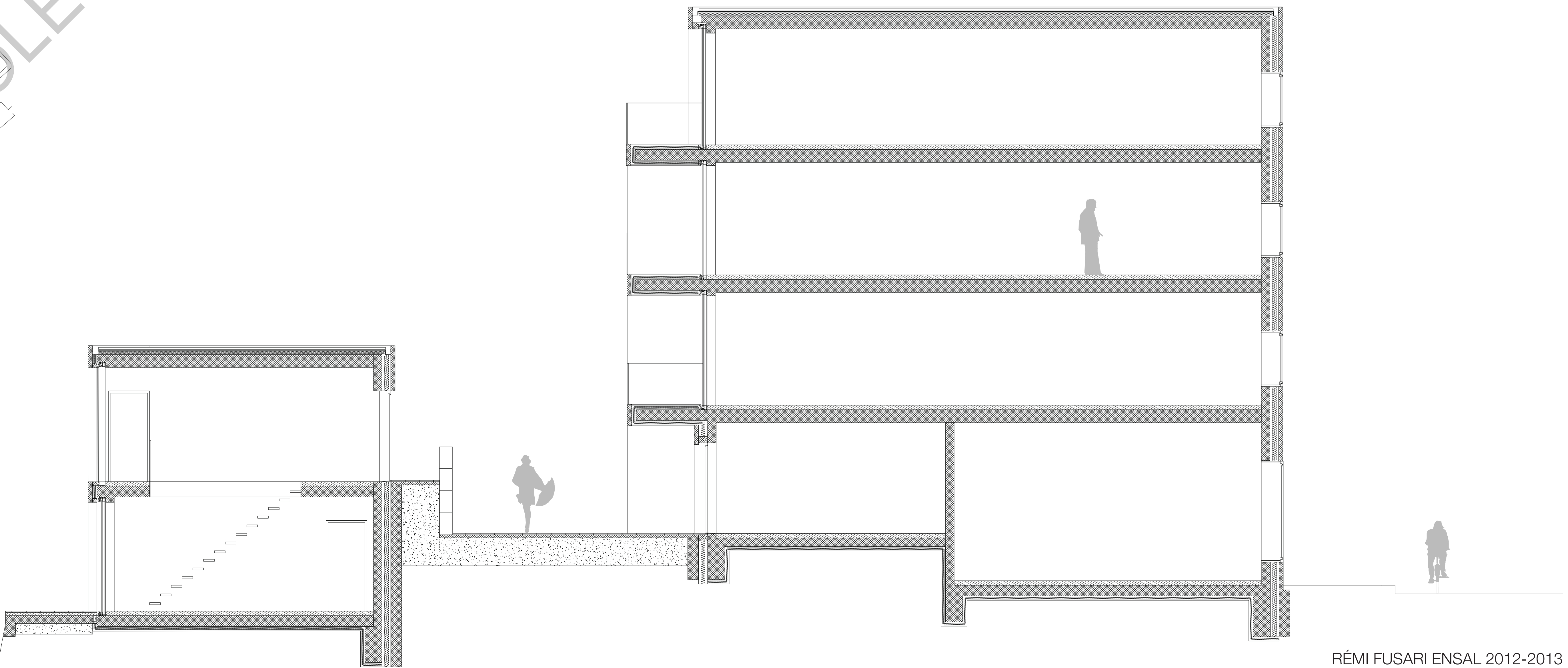
PROMENADE ET TYPOLOGIE EN EPAISSEUR



COUPE 1/50

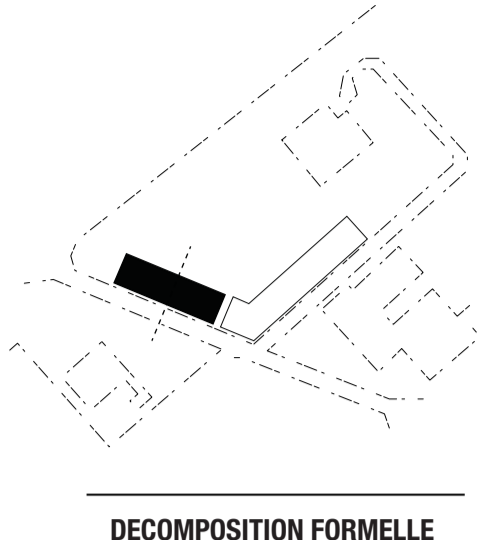


RUE INTERIEURE ENTRE TYPOLOGIES

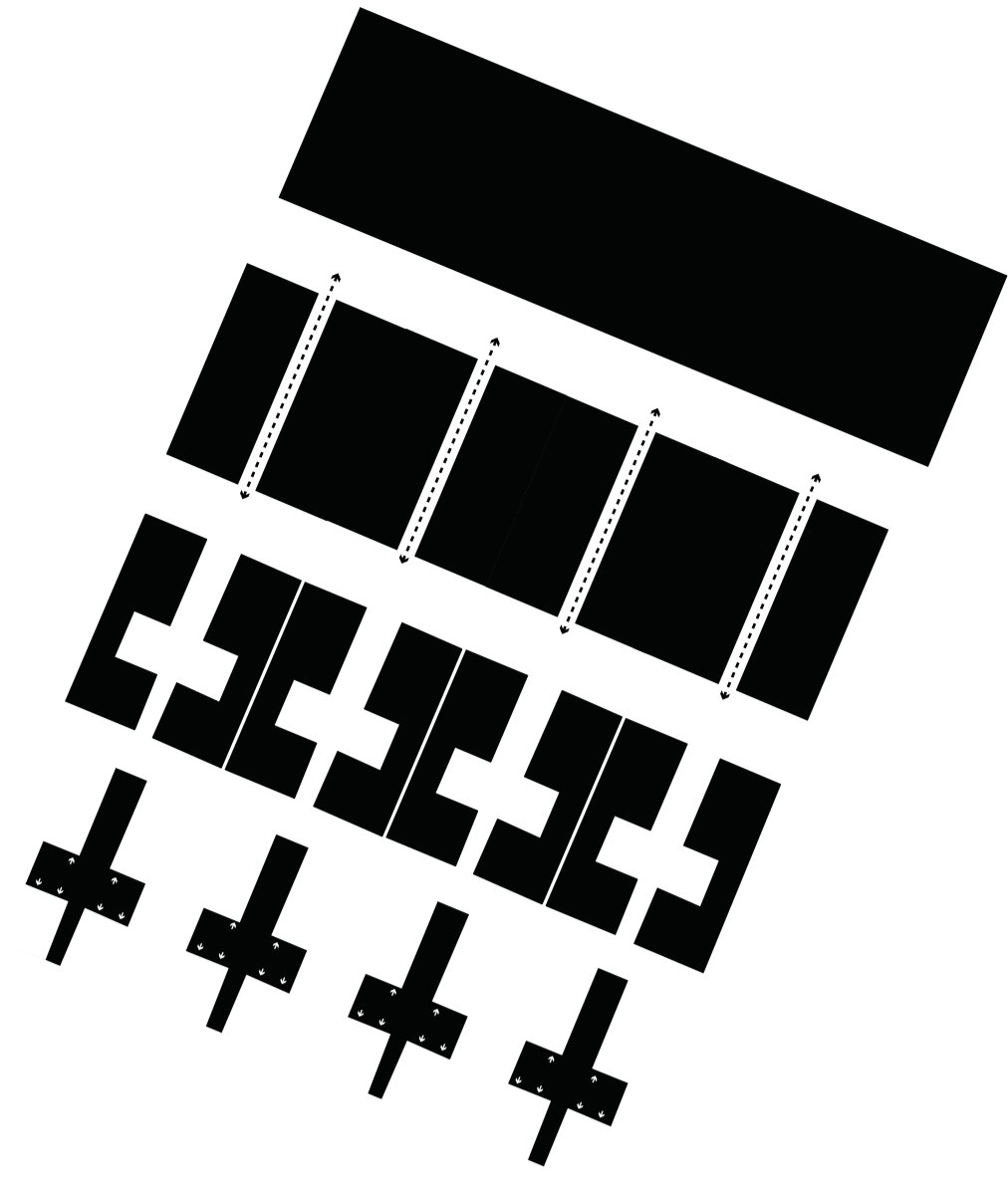


COUPE 1/50

HABITER UNE ZONE D'ACTIVITÉ
recherche typologique vers un besoin d'intériorité



DECOMPOSITION FORMELLE
Typologie en épaisseur



GABARIT URBAIN
Lignes et points

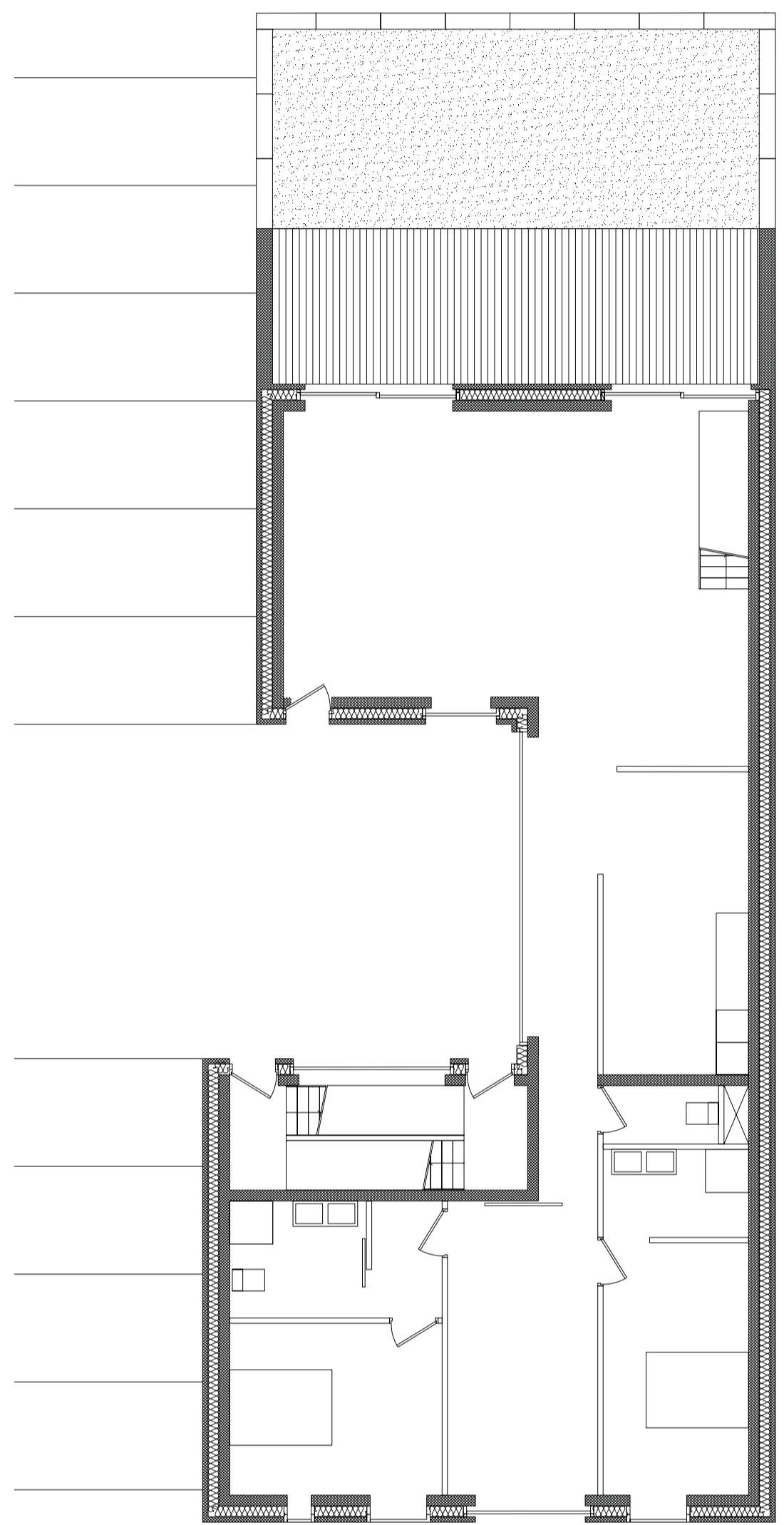
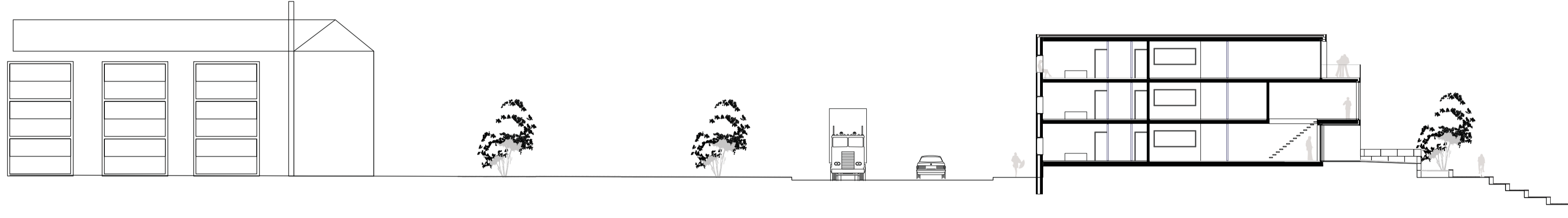
INFLUENCE CONTEXTE
Cadastre et parcelles

HABITABILITÉ
Lignes et points

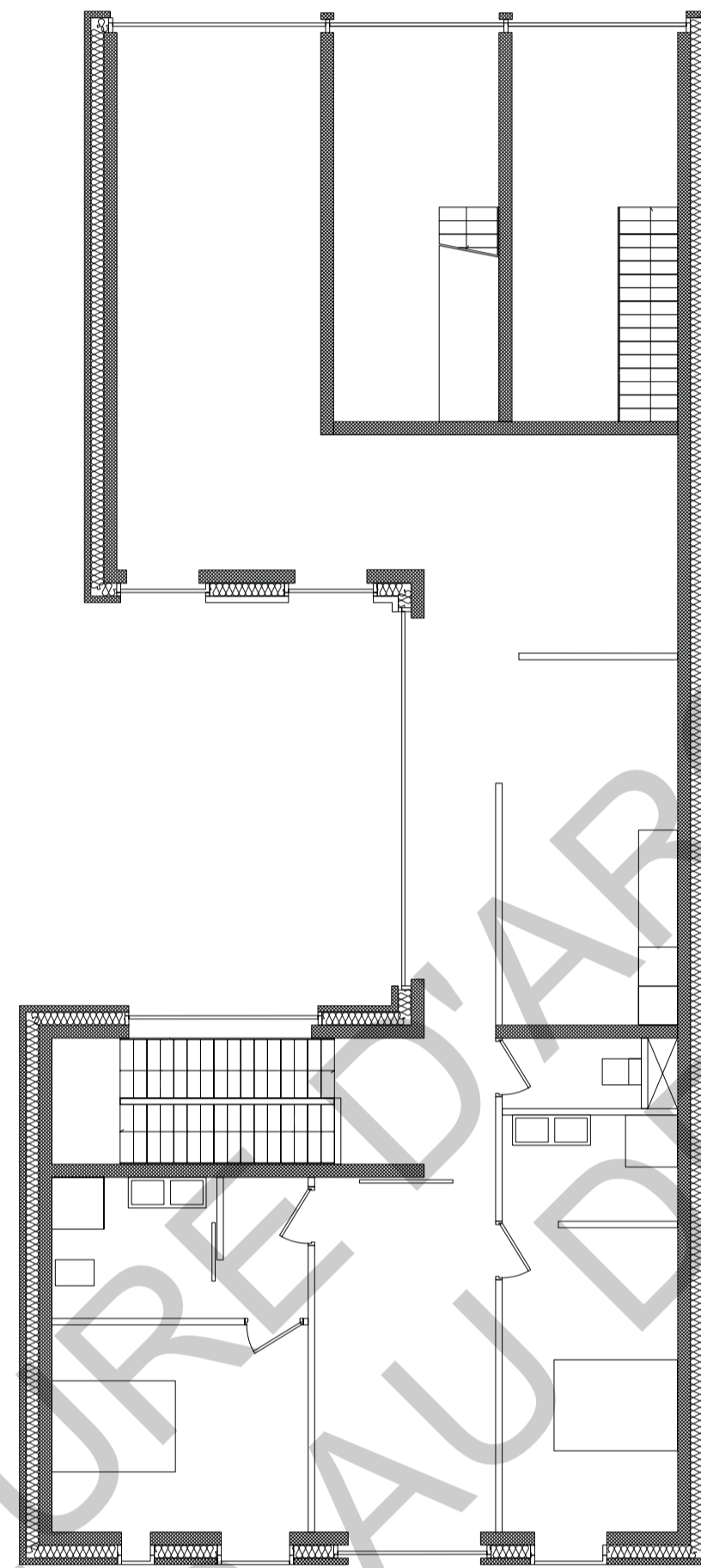
INTÉRIORITÉ
Accès et usages



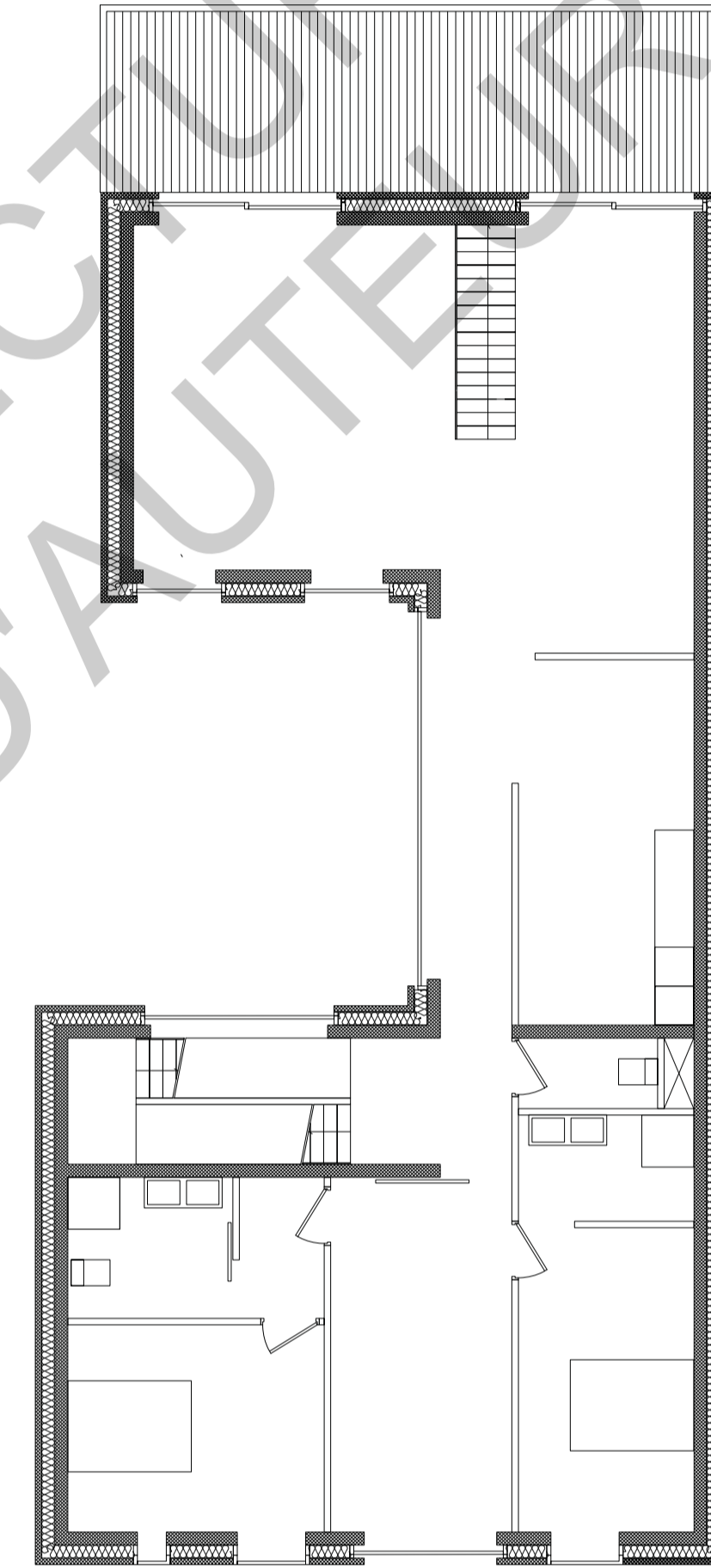
TYPLOGIE EN ÉPAISSEUR



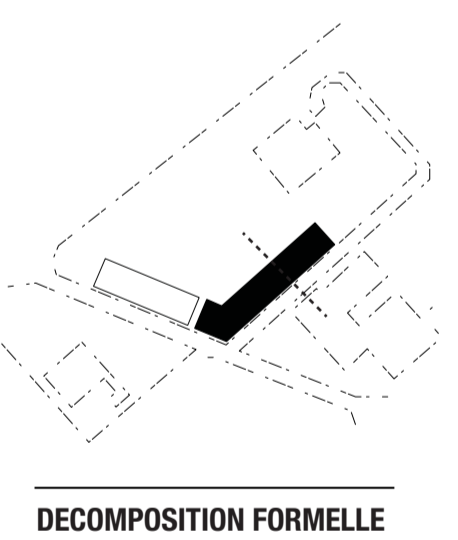
Plan typologie en épaisseur
RDC 1/100



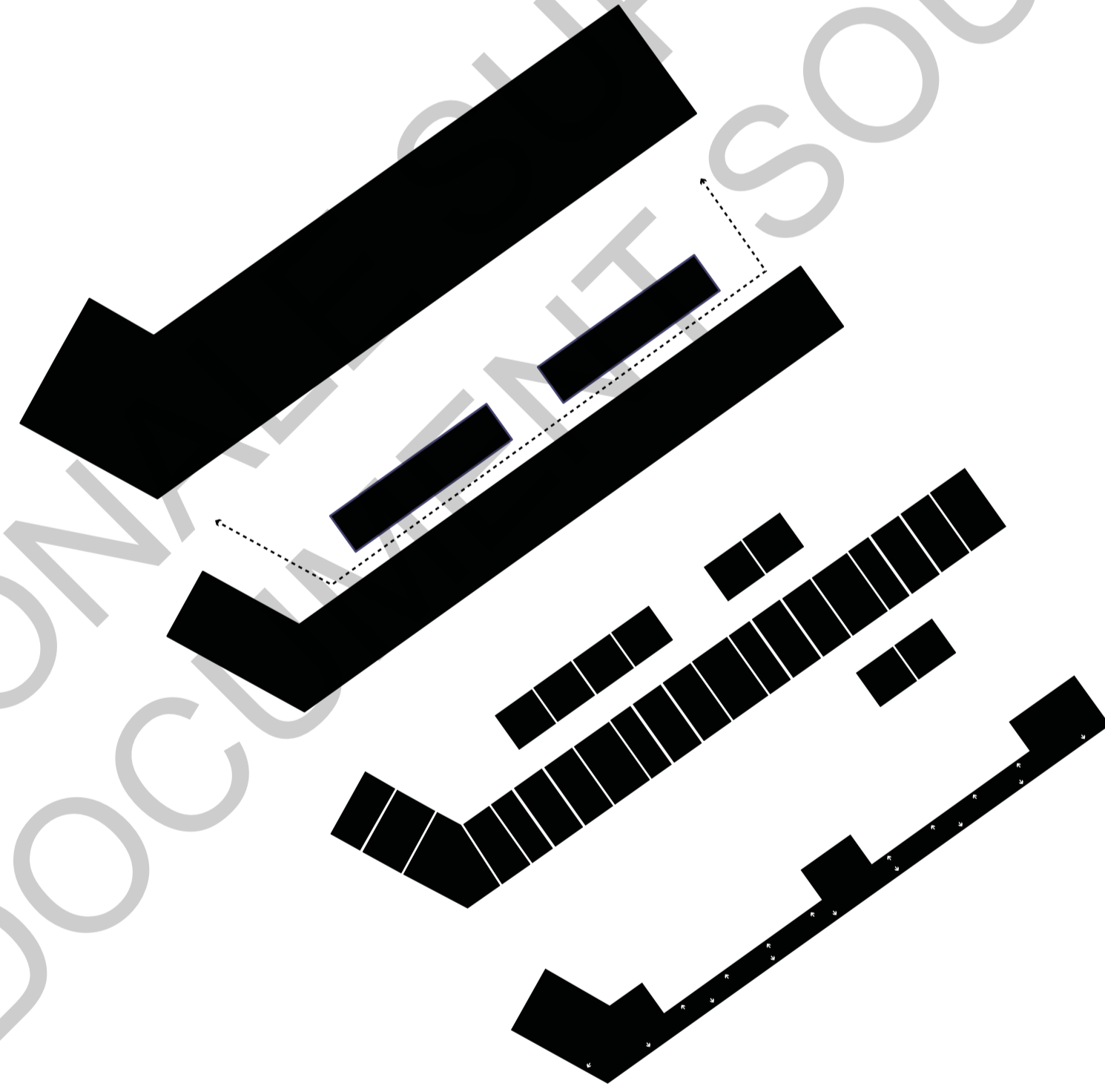
Plan typologie en épaisseur
R+1 1/100



Plan typologie en épaisseur
R+2 1/100



DECOMPOSITION FORMELLE
Typologie traversante et duplex

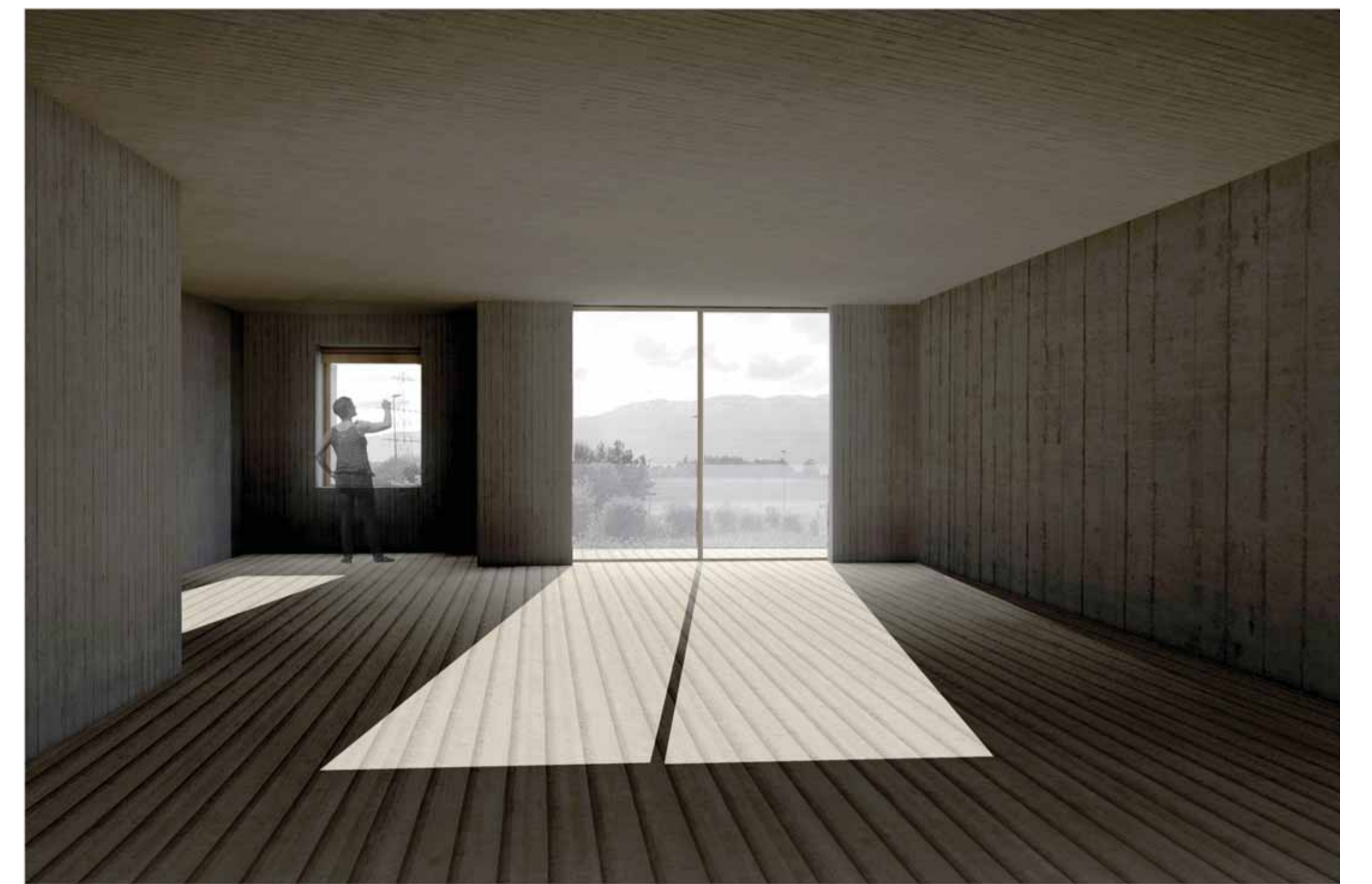


GABARIT URBAIN
Lignes et points

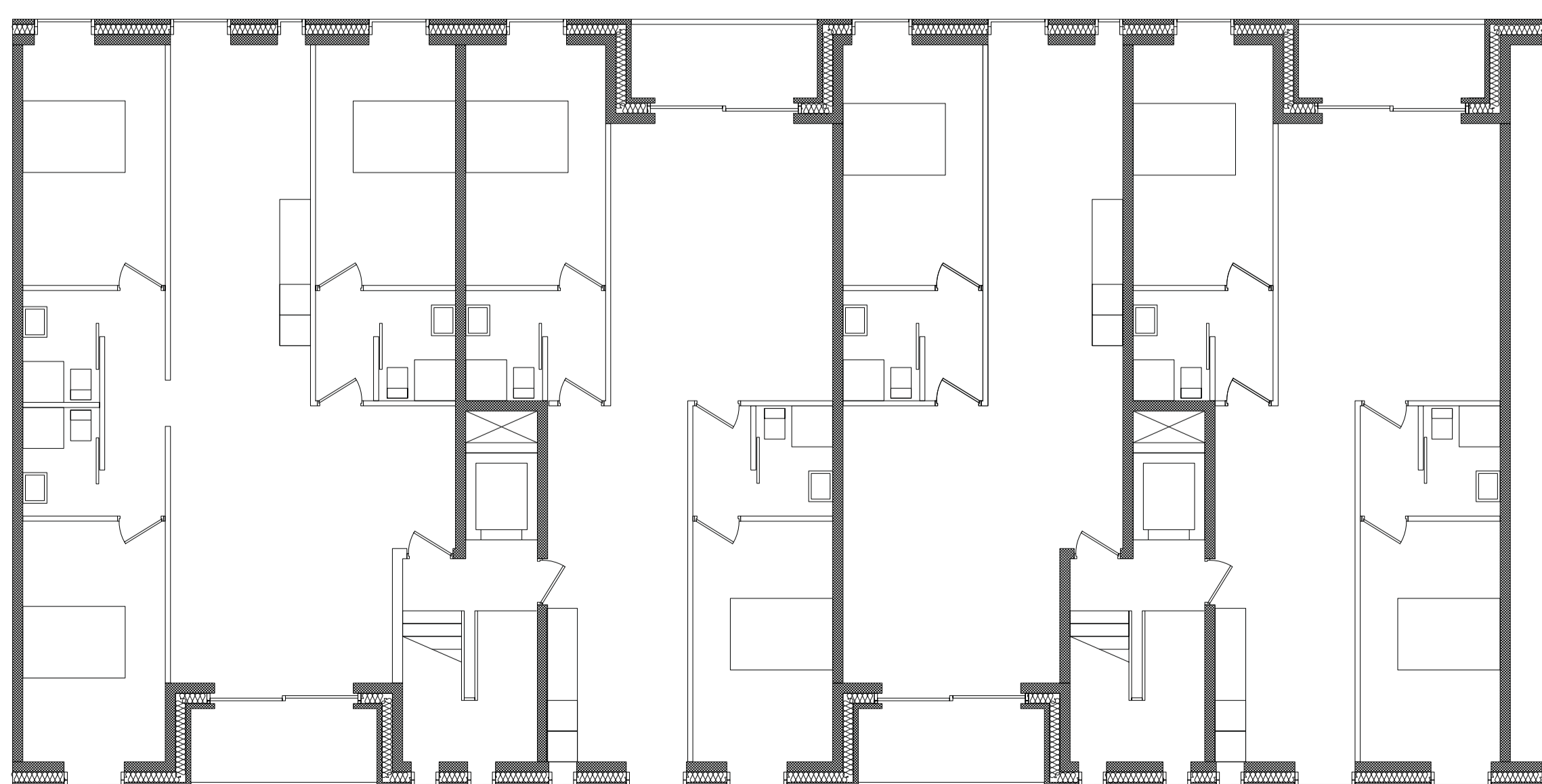
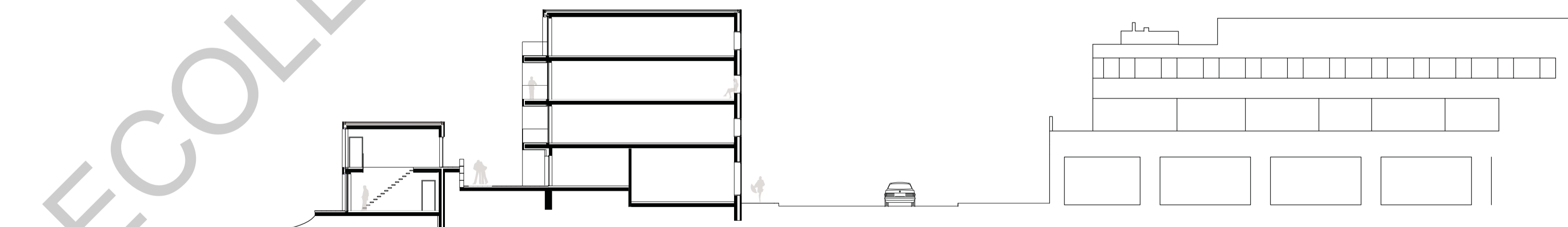
INFLUENCE CONTEXTE
Cadastre et parcelles

HABITABILITÉ
Lignes et points

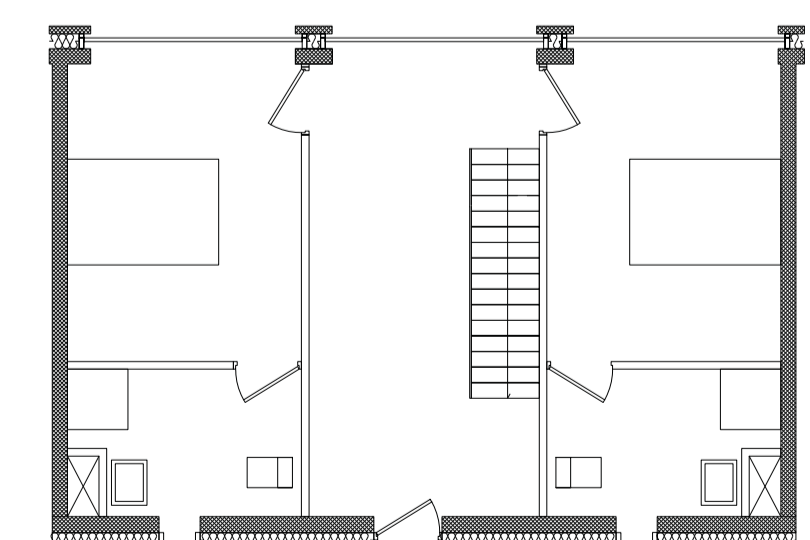
INTÉRIORITÉ
Accès et usages



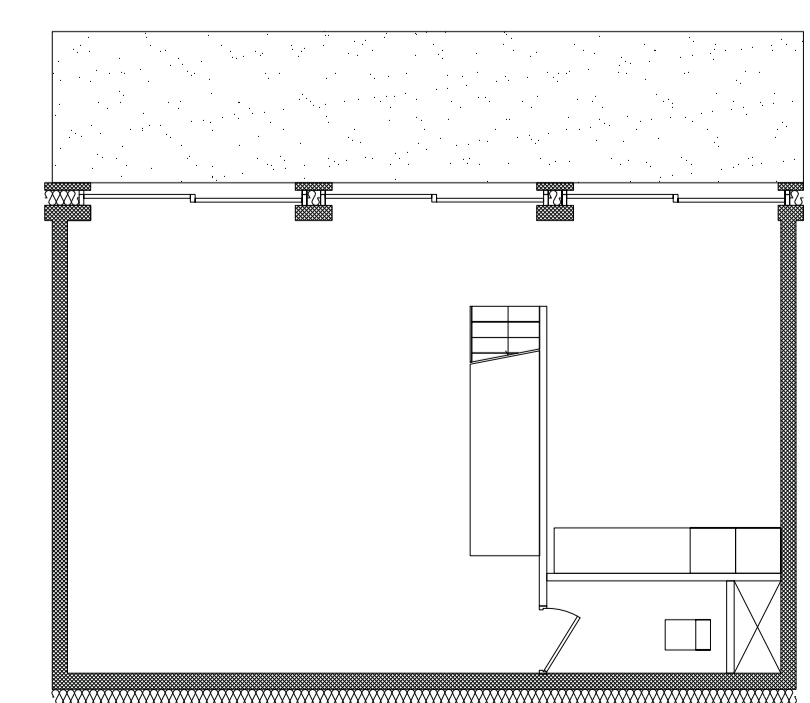
TYPLOGIE TRAVERSANTE ET DUPLEX



Plan typologie traversante
plan courant 1/100



Plan typologie duplex
RDC 1/100



Plan typologie duplex
R+1 1/100